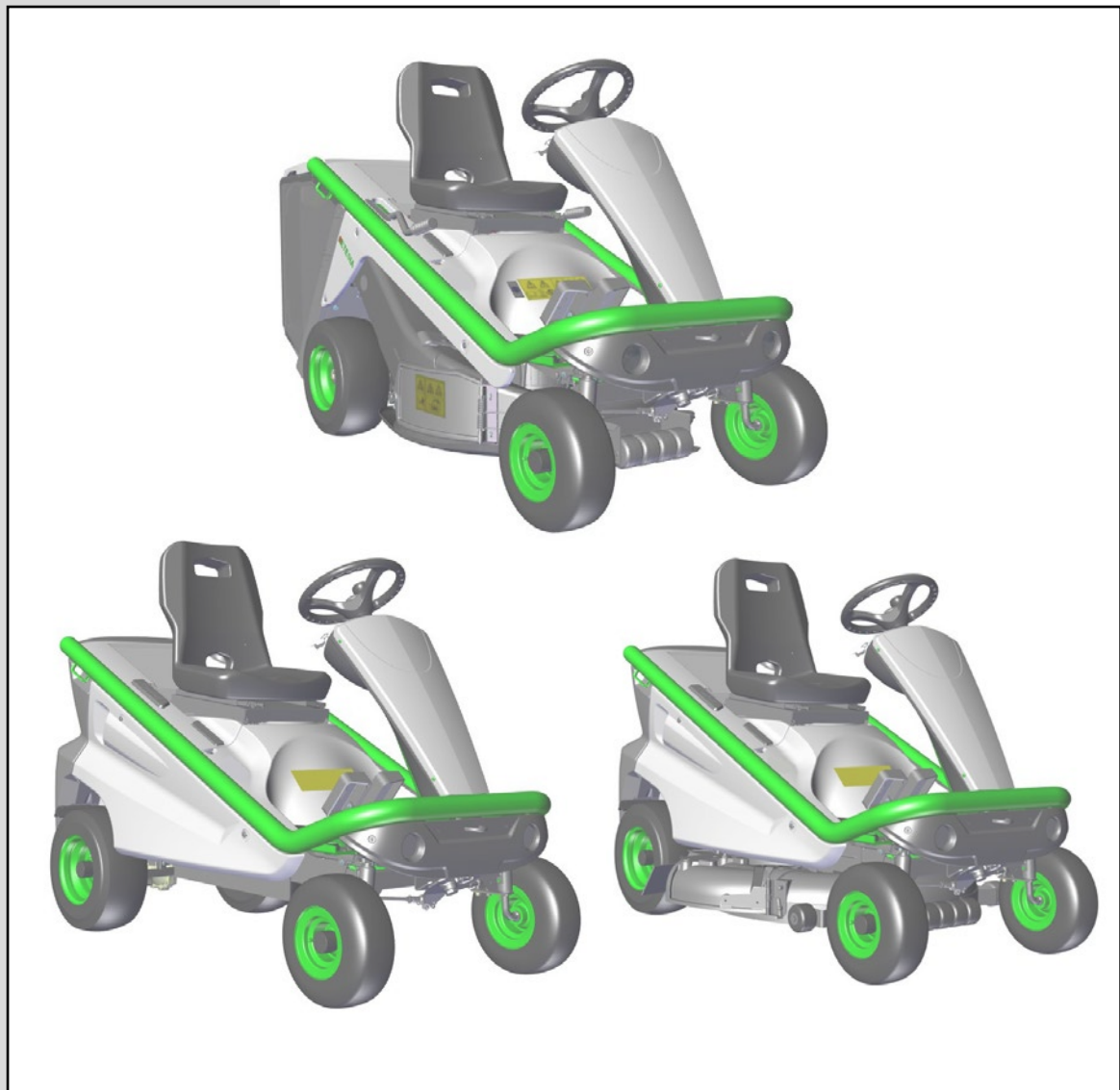


ETESIA

FR

Notice d'instructions
(Originale)

A lire attentivement avant d'utiliser la machine



M2E - VTE - MEM

SOMMAIRE

1• Votre sécurité et celle des autres	3
2• Explications des pictogrammes.....	5
3• Descriptif	8
4• Images	10
5• Caractéristiques techniques.....	17
6• Instructions d'utilisation	18
7• Montage - Démontage - Accès aux organes.....	21
8• Entretien.....	22
9• Tableau récapitulatif des entretiens périodiques	23
10• Arrêt prolongé - Stockage hivernal	23
11• Les pannes et leurs remèdes.....	24
12• Accessoires en option.....	26
13• Garantie.....	28

REMERCIEMENTS !

Vous venez d'acquérir une tondeuse à conducteur porté ETESIA 100% électrique à batteries. Cette machine d'une fiabilité et d'une robustesse étonnante a été conçue pour vous servir longtemps.

- Pour accroître sa longévité et lui assurer un fonctionnement optimal, lisez attentivement la présente notice, respectez les consignes de sécurité et les instructions d'entretien.
- Fidèles à notre politique d'innovation permanente, nous ne cessons d'améliorer la qualité de nos produits. Par conséquent, votre modèle peut présenter de légères différences par rapport à cette notice.
- Votre revendeur dispose des informations techniques les plus récentes.
- N'hésitez pas à le contacter en cas de besoin.

- Conformément à l'article L.111-3 du code de la consommation, ETESIA s'engage à fournir à votre revendeur les pièces détachées, d'origines ou adaptables, indispensables à l'utilisation de votre produit sur une période de 10 années, à compter de la date de la facture émise par notre société.

IDENTIFICATION DE LA TONDEUSE

- **M2E** : le numéro d'identification de votre tondeuse se trouve sur le côté droit au niveau du bac de ramassage (voir 1 page 6).
- **VTE - MEM** : le numéro d'identification se trouve sous le siège (voir 1 page 6).
- Communiquez ce numéro à votre revendeur en cas d'intervention sur la tondeuse.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Votre tondeuse à conducteur porté ne doit être utilisée que conformément à la présente notice d'utilisation.
- En cas d'utilisation non conforme à la notice ou à la réglementation en vigueur, nous ne prenons aucune responsabilité.
- Dans votre propre intérêt, avant d'utiliser la tondeuse, vérifiez la présence sur la tondeuse aux emplacements prévus par la notice des étiquettes comportant les indications de sécurité. Prenez-en connaissance. S'il manque des étiquettes de sécurité, adressez-vous immédiatement à votre revendeur. Nous attirons votre attention sur le fait que ces étiquettes de sécurité sont obligatoires sur la tondeuse.
- N'enlevez jamais les étiquettes d'avertissement ou les éléments de sécurité.
- Avant d'utiliser votre tondeuse, familiarisez-vous avec ses commandes.
- Etudiez soigneusement son fonctionnement pour pouvoir arrêter rapidement le moteur.
- Maintenez toujours la machine et ses différents accessoires en parfait état de marche.
- N'utilisez jamais la tondeuse munie de protecteurs défectueux ou dont les dispositifs de sécurité ne sont pas montés.
- Vous ne devez pas effectuer de modifications sur votre tondeuse sans accord préalable du fabricant.
- Toutes modifications non autorisées peuvent rendre la machine dangereuse et conduire à de sévères blessures lors de l'utilisation.
- Ne modifiez pas les réglages de régulation de vitesse du moteur.
- N'utilisez jamais le moteur en survitesse, car vous augmentez les risques de blessures encourus par l'opérateur et vous risquez la détérioration des composants de votre tondeuse.
- **ATTENTION** : L'exposition prolongée au bruit peut nuire à la santé. Les symptômes sont progressifs : acouphène, surdité temporaire, puis surdité progressive. Utilisez des protections individuelles contre le bruit. Limitez l'intensité et la durée de l'exposition. Evitez de tondre à proximité d'autres sources sonores. Prévoyez des périodes de repos.
- **ATTENTION** : Une exposition excessive aux vibrations peut affecter la circulation ou le circuit nerveux. Les symptômes apparaissent principalement dans les doigts, les mains ou les poignets. Ces symptômes sont par exemple perte de sensibilité, douleurs, faiblesse musculaire, changement de couleur de la peau, picotements désagréables... Consultez un médecin en cas d'apparitions de symptômes pouvant être déclenchés par des vibrations.
- Ne confiez jamais votre tondeuse à conducteur porté à une personne n'ayant pas pris connaissance de la notice d'utilisation.
- Ne conduisez ou ne déplacez la machine avec bac relevé qu'à vitesse extrêmement lente dans les deux sens de marche.
- Votre tondeuse à conducteur porté ne peut être utilisée que sur des pentes ne dépassant pas 10° (17,6%).

- Respectez en particulier les indications du paragraphe relatif à la conduite sur terrains en pente.
- Ne conduisez pas trop près de talus, de fossés, sur des terrains meubles ou comportant des risques de renversement.
- L'utilisateur est responsable de la sécurité des tiers se trouvant dans la zone de travail de la machine. Maintenez les tierces personnes à l'écart de façon à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de l'utilisation.
- Evitez la présence de personnes (surtout d'enfant) ou d'animaux à proximité de la machine lorsque le moteur tourne. Ne mettez pas la machine en marche en leur présence.
- Ne prenez jamais de passager sur la tondeuse.
- Ne laissez jamais un enfant conduire la tondeuse (interdit aux moins de 16 ans).
- Pour le stationnement de votre tondeuse, serrez le frein de stationnement, coupez le moteur et retirez la clé.
- Retirez la clé de contact en cas d'abandon même momentané de la tondeuse.
- Débrayez les mécanismes d'entraînement des accessoires en vue du transport ou lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Avant chaque tonte, assurez-vous du bon état de la lame et de son serrage.
- N'effectuez pas de travaux sur ou sous la tondeuse, si celle-ci a été surélevée de manière provisoire ou dans des conditions de sécurité insuffisantes.
- Avant de vous mettre à tondre, dégagez la pelouse des pierres, bois, ferrailles, fils, os, plastiques, branches et autres débris pouvant être projetés par la tondeuse.
- Débrayez l'outil de coupe, arrêtez le moteur, retirez la clé de contact dans les cas suivants :
 - avant de supprimer les bourrages
 - après avoir heurté un objet étranger pour constater d'éventuels dommages et effectuer les réparations le cas échéant
 - si la machine commence à vibrer de façon anormale pour en rechercher la cause
 - si la lame est bloquée (embrayage de lame non opérant)
- Supprimez également les branches basses pouvant blesser l'utilisateur.
- Protégez le visage et les yeux lorsque vous tondez sous les arbres.
- Evitez les obstacles tels que taupinières, socles bétonnés, souches, bordures, qui ne peuvent pas être coupés par la lame et risquent d'endommager le système de coupe, et tout particulièrement la lame.
- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.
- Soyez particulièrement prudent lors des marches arrière.
- Ne mettez jamais ni main, ni pied sous l'enceinte de coupe.
- Veillez à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de la tonte.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- L'éclairage fourni par votre autoportée n'est prévu que pour les déplacements. Il ne permet pas le travail de nuit sinon travaillez avec un bon éclairage artificiel.
- Ne tondez qu'en plein jour ou avec un bon éclairage artificiel.
- Ne tondez pas en cas d'orage.
- Ne portez jamais de vêtements amples ou de short durant la tonte.
- Equipez-vous de chaussures solides et fermées (pas de sandales).
- Portez une protection auditive.
- En cas d'intervention sur le moteur ou sur des éléments mobiles, coupez le moteur et retirez la clé de contact. Coupez l'alimentation électrique à l'aide du coupe circuit si votre machine en est équipée. Fermez le frein à main.
- Ne conduisez pas la machine si vous êtes fatigué ou malade.
- Evitez d'utiliser la machine si vous avez consommé des boissons alcoolisées ou des médicaments.
- Lors de la circulation en dehors du gazon, débrayez le système de coupe et mettez-le sur sa position la plus haute.
- L'homologation routière n'étant pas acquise pour votre tondeuse à conducteur porté, la circulation sur les voies publiques est interdite.
- Pour remorquer des charges, utiliser uniquement l'attache remorque ETESIA ref. MR80.

RESPONSABILITÉ

- Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées. Pour toute information complémentaire, adressez-vous à votre revendeur ETESIA.
- En cas de non-respect de ces consignes, nous déclinons toute responsabilité.
Ne pas déverser vos déchets de tonte à des endroits non autorisés.
- Dans un souci constant d'amélioration de ses produits, ETESIA se réserve le droit de modifier, sans préavis, les spécifications des modèles présentés. Photos et illustrations non contractuelles.



ATTENTION DANGER :

- Ne faites pas la charge de la machine dans un local clos.

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sont si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Nettoyez périodiquement le moteur et le compartiment batterie afin d'éviter l'accumulation de matériaux inflammables (herbe, feuilles, excès de graisse).
- L'utilisation d'un nettoyeur haute pression est fortement déconseillé, au risque d'endommager certaines pièces.
- L'utilisation de pièces contrefaites ou une mauvaise maintenance peut modifier le comportement de votre produit, voire vous mettre en danger. N'utilisez que des pièces d'origines et respectez les fréquences de maintenance.
- Ces préconisations sont indispensables pour votre sécurité. Les recommandations mentionnées ne sont toutefois pas exhaustives, à tout moment utilisez votre autoportée à bon escient.
- Respectez également d'éventuelles prescriptions légales relatives à l'utilisation de l'autoportée (période d'utilisation etc...).

ASSURANCE

Nous vous rappelons qu'une tondeuse à conducteur porté est considérée comme un véhicule terrestre à moteur et qu'à ce titre elle doit être assurée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ

MARQUAGE

- Différentes étiquettes de marquage sont prévues sur votre tondeuse.
- Veillez à ce qu'elles soient toutes apposées (voir liste ci-après et images page 6).
- Les étiquettes sur fond jaune mettent l'utilisateur en garde contre un risque de danger.
- Les autres sont des indications pour l'utilisation de la tondeuse.



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique que le paragraphe traite de la sécurité de l'utilisateur.



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique des points importants pour la longévité de votre tondeuse.



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique que le paragraphe traite de la partie électrique de la machine.

ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ

PICTOGRAMMES PLANCHE A

- a = **ATTENTION ! DANGER ELECTRIQUE !**
- b = Avant utilisation, lire et observer rigoureusement les instructions de la notice.
- c = Retirer le connecteur de sécurité avant de procéder à toute opération de maintenance ou de réparation. **Ne pas nettoyer au jet d'eau.**
- d = Risque de projection d'objets.
- e = Tenir les tiers à l'écart de la zone dangereuse.
- f = Risque de chute. Ne jamais transporter de passager.
- g = Tenir les tiers éloignés de la tondeuse.
- h = Risque de basculement de la machine.
- i = Ne pas utiliser le véhicule sur des pentes supérieures à 10° (17,6%).

PICTOGRAMMES PLANCHE B

- Protection recommandée de l'ouïe.

PICTOGRAMMES PLANCHE C (M2E)

- a = Risque de sectionnement de la main ou du pied.
- b = Tenir les tiers éloignés de la tondeuse.
- c = Risque de projection d'objets et de sectionnement des pieds.

- d = Ne pas utiliser la tondeuse sans la trappe. Ne pas ouvrir la trappe de l'enceinte de coupe en route. Avant chaque utilisation, vérifier que la trappe soit bien verrouillée ou que le déflecteur latéral soit bien en place.

PICTOGRAMMES PLANCHE D (M2E - MEM)

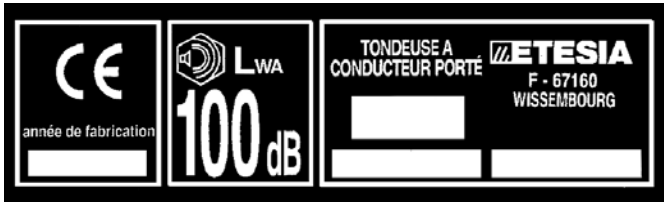
- a = Risque de sectionnement de la main ou du pied.
- b = Tenir les tiers éloignés de la tondeuse.

MARQUAGE DES ACCUMULATEURS

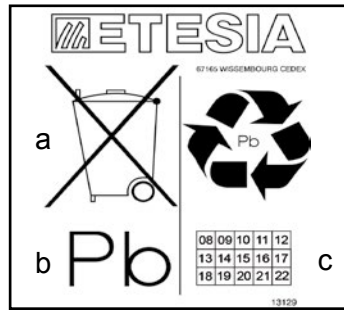
- a = Indique qu'il s'agit de produits dangereux à rendre de préférence aux distributeurs.
- b = Indique la présence de plomb (Pb).

2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ

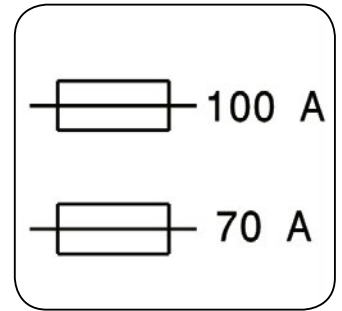
① PLAQUE D'IDENTIFICATION



MARQUAGE DES ACCUMULATEURS



FUSIBLES DE PUISSANCE



BRANCHEMENT DES BATTERIES

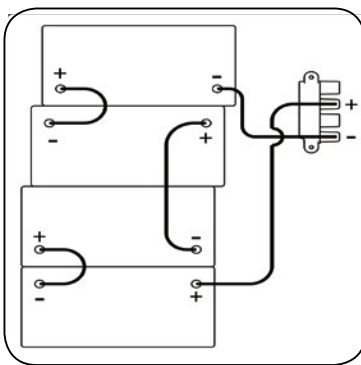


PLANCHE (A)



PLANCHE (B)



PLANCHE (C) (M2E)

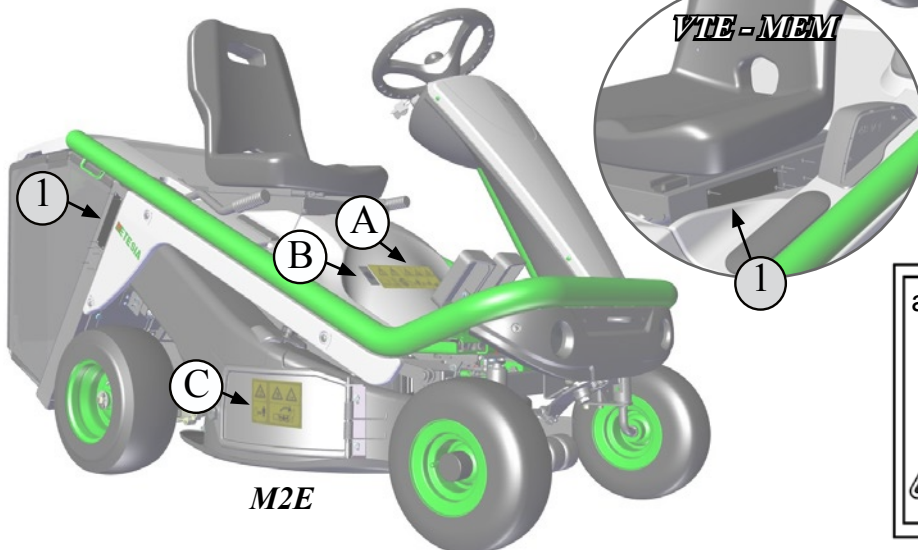
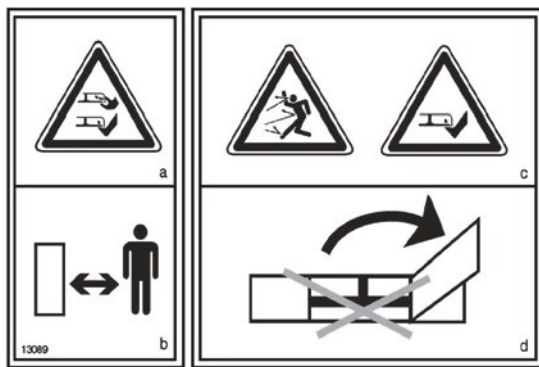
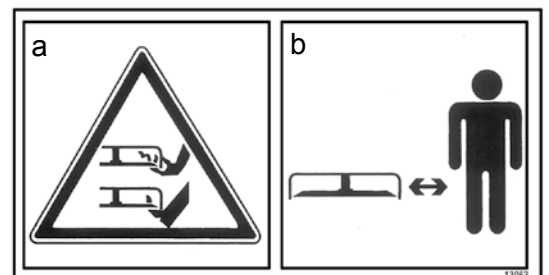
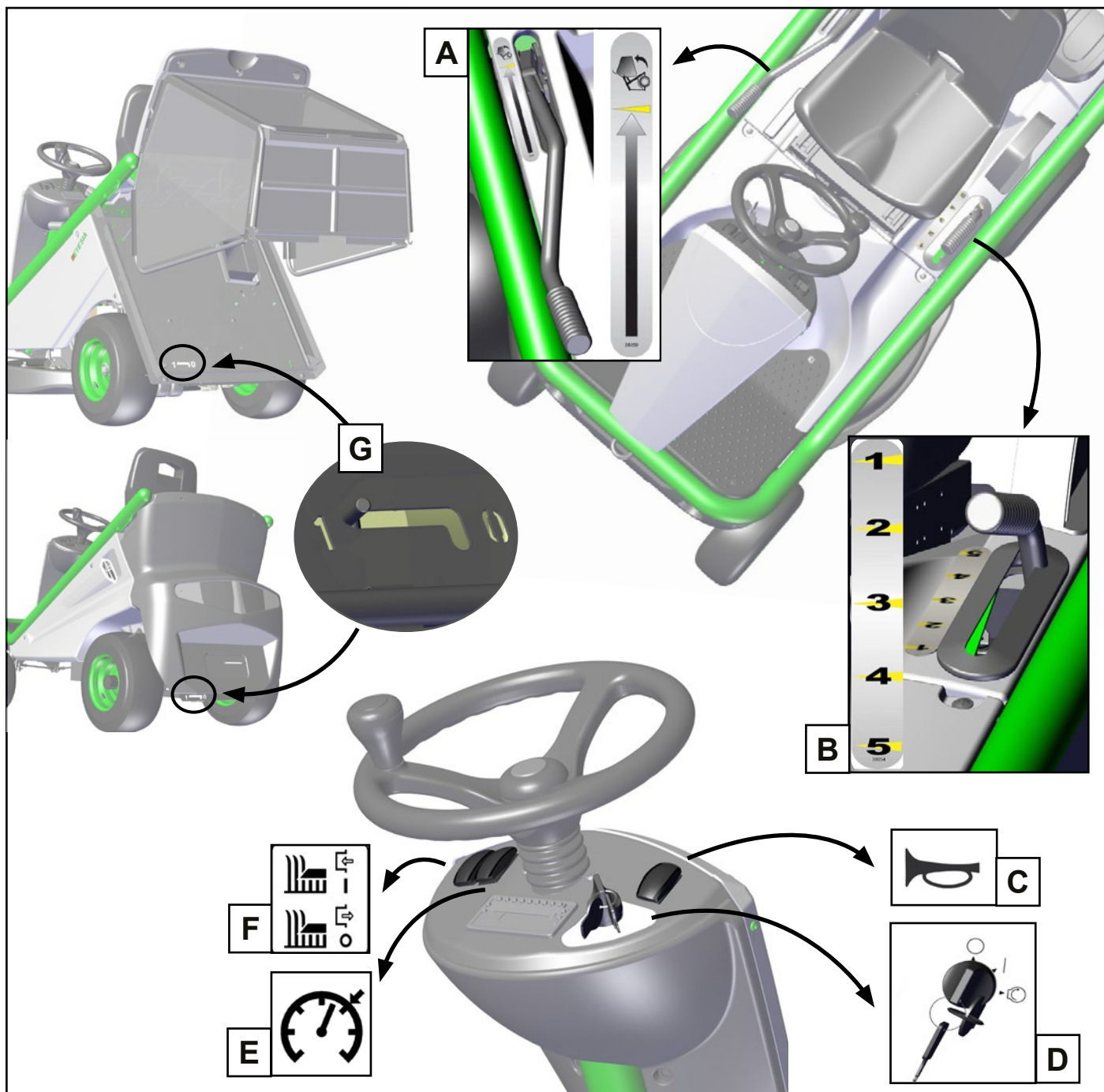


PLANCHE (D) (M2E - MEM)



2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - UTILISATION



A - VIDANGE DU BAC DE RAMASSAGE (M2E)

- La flèche indique le mouvement du levier de vidange pour vider le bac de ramassage.

B - POSITION DE COUPE (M2E - MEM)


Indication de la position de coupe

C - AVERTISSEUR SONORE

D - MISE SOUS TENSION

0 : moteur arrêté, circuit électrique coupé

I : circuit électrique sous tension

 : autorisation de la tonte en marche arrière (M2E - MEM)

E - CRUISE CONTROL

Mise en route du régulateur de vitesse

F - MISE EN ROUTE DU SYSTÈME DE COUPE (M2E - MEM)

I : système de coupe en rotation

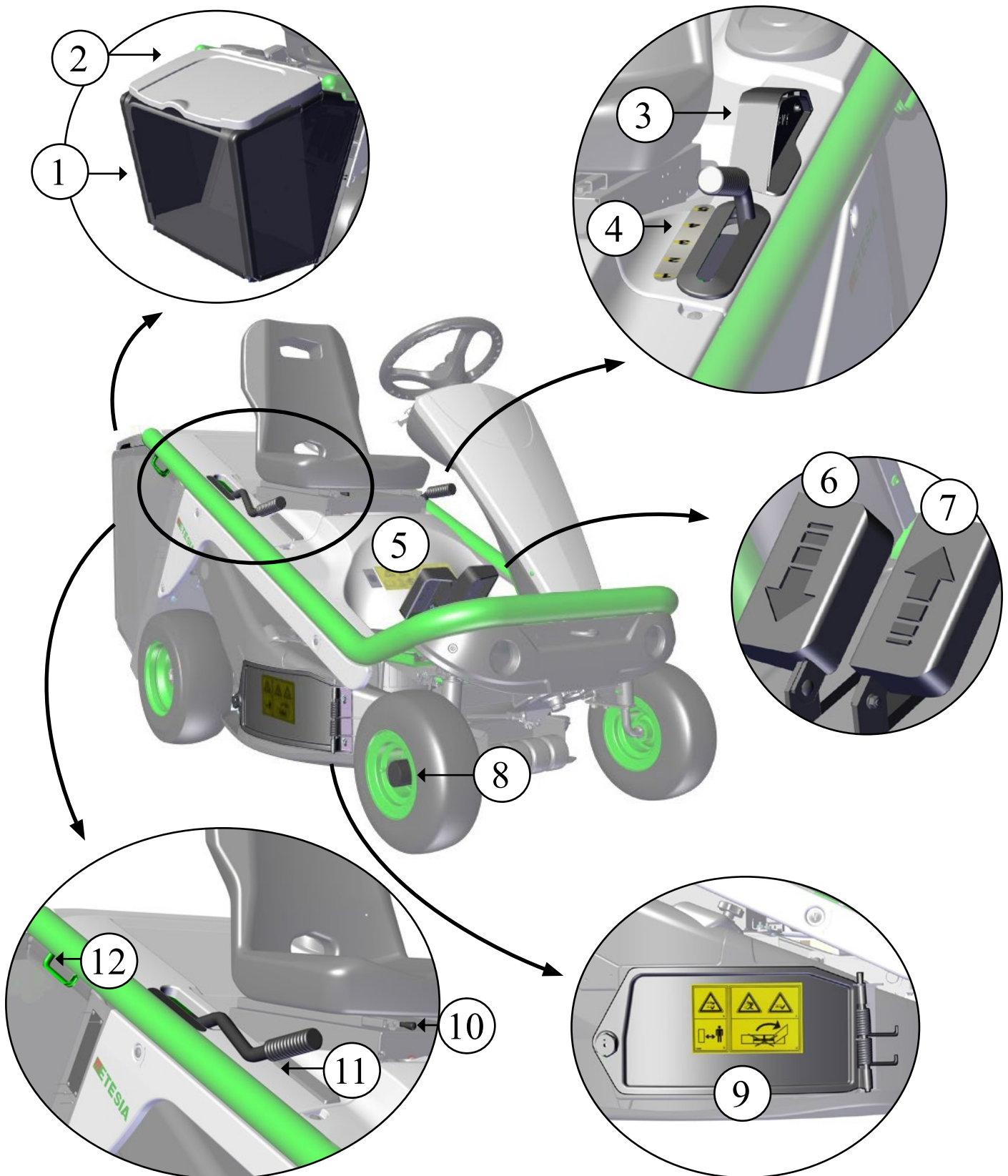
0 : système de coupe à l'arrêt

G - COMMANDE BY-PASS

- Levier sur la position 1 = transmission avance embrayée

- Levier sur la position 0 = transmission avance débrayée

3• DESCRIPTIF



- 1. Bac de ramassage (M2E)
- 2. Capot panier (M2E)
- 3. Connecteur de sécurité
- 4. Levier de réglage des positions de coupe (M2E - MEM)
- 5. Capot central
- 6. Pédale de marche arrière

- 7. Pédale de marche avant
- 8. Enjoliveur
- 9. Trappe de visite (M2E)
- 10. Levier de réglage du siège
- 11. Levier vidange panier (M2E)
- 12. Crochet sangle

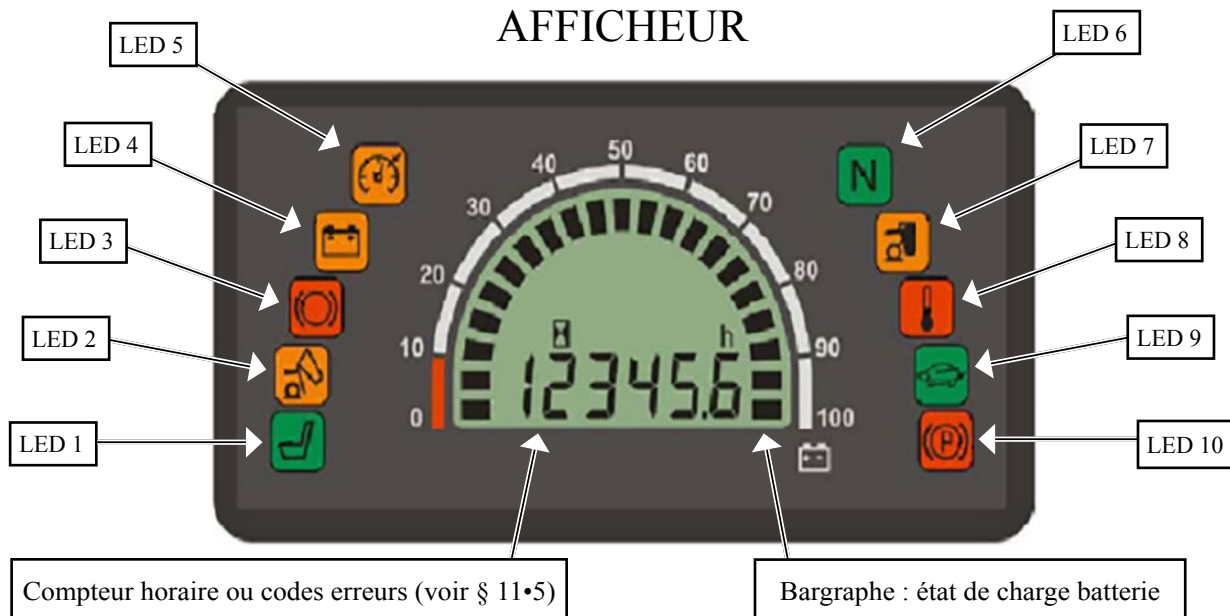
3• DESCRIPTIF PLANCHE DE BORD



1. Commutateur de mise en route et d'arrêt du système de coupe (M2E - MEM)
2. Bouton régulateur de vitesse

3. Afficheur multifonction (indication des codes erreurs)
4. Commutateur de commande de l'avertisseur sonore
5. Démarrage - Autorisation de tonte en marche arrière

AFFICHEUR



Compteur horaire ou codes erreurs (voir § 11•5)

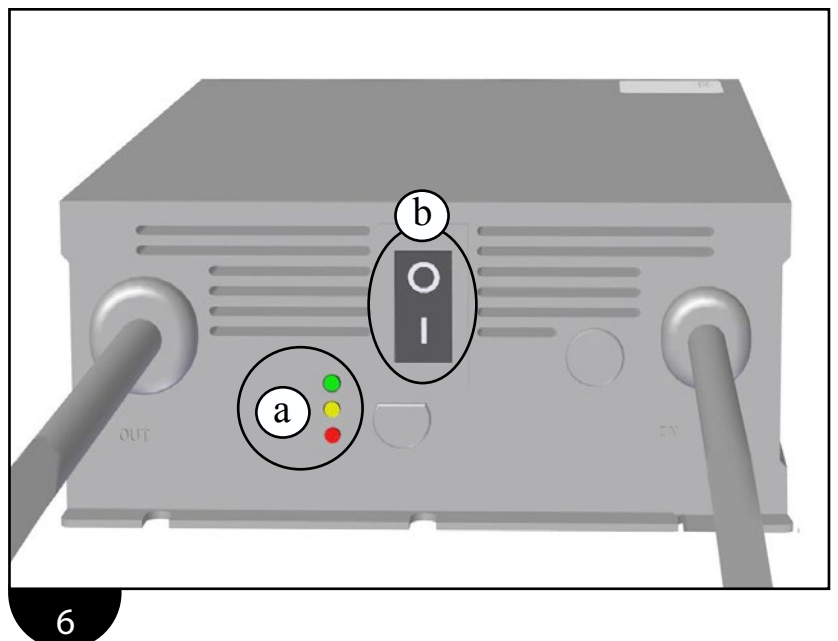
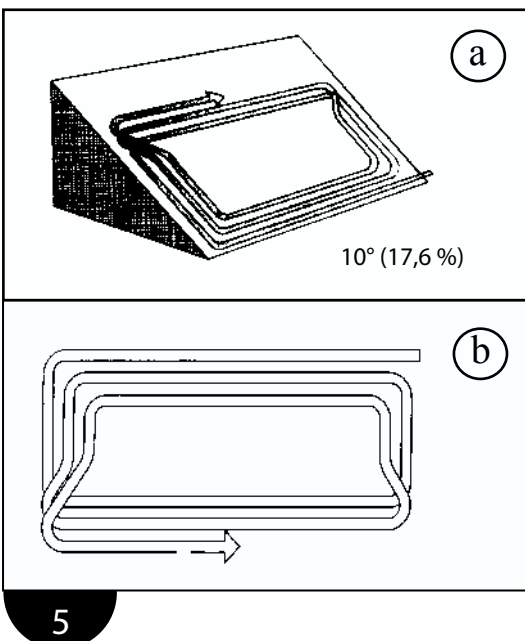
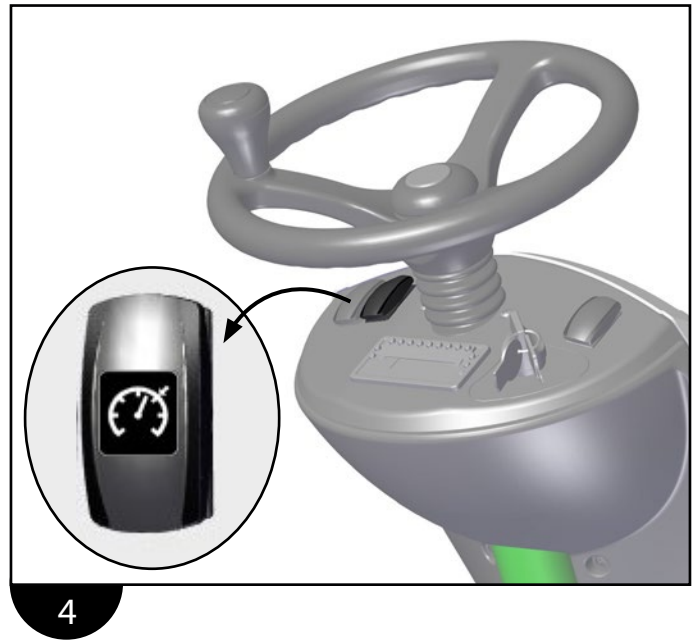
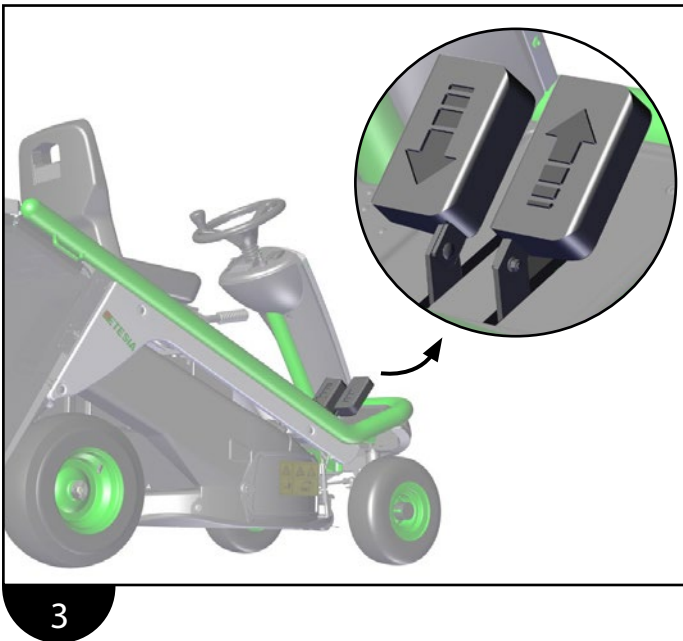
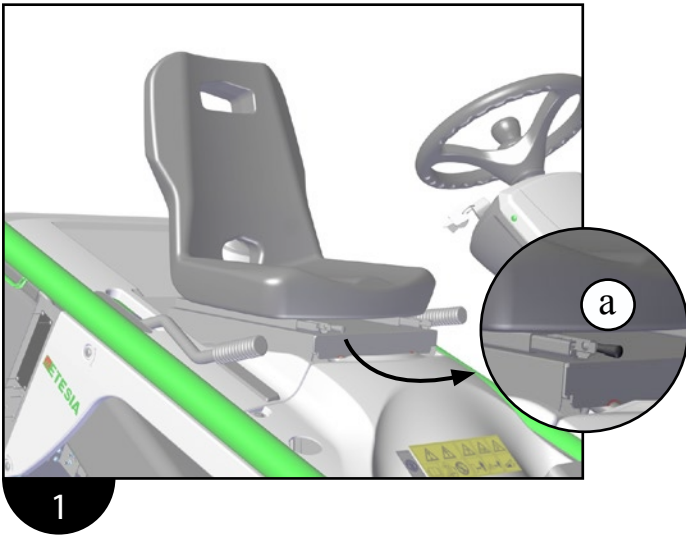
Bargraphe : état de charge batterie

Lorsque la LED est allumée, la fonction est activée.

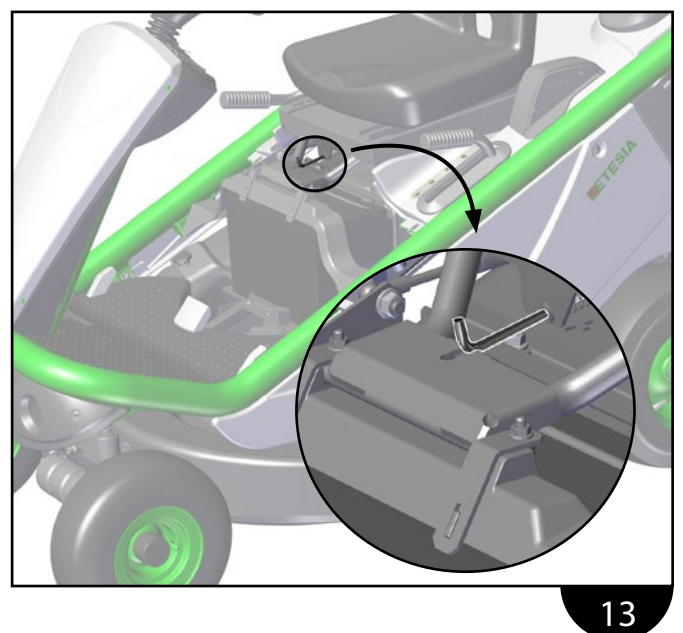
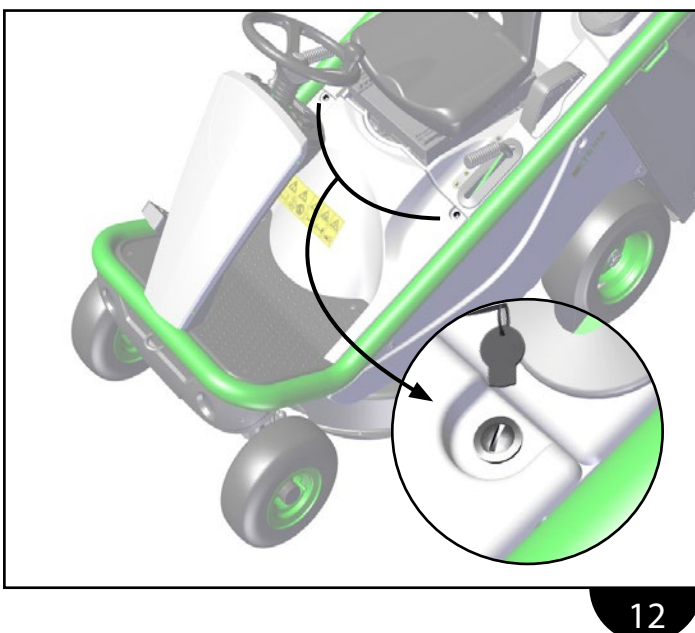
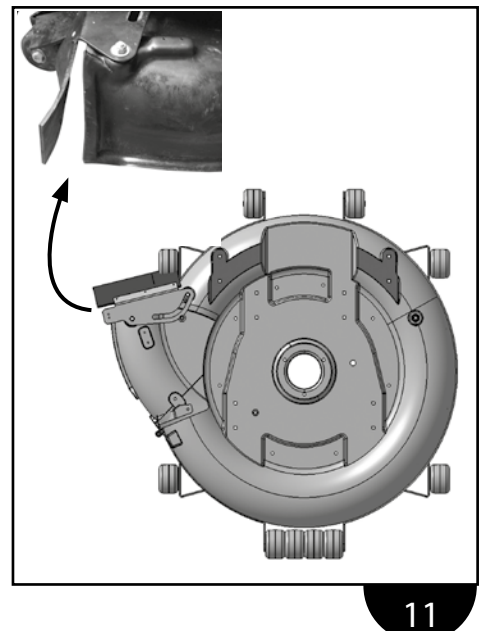
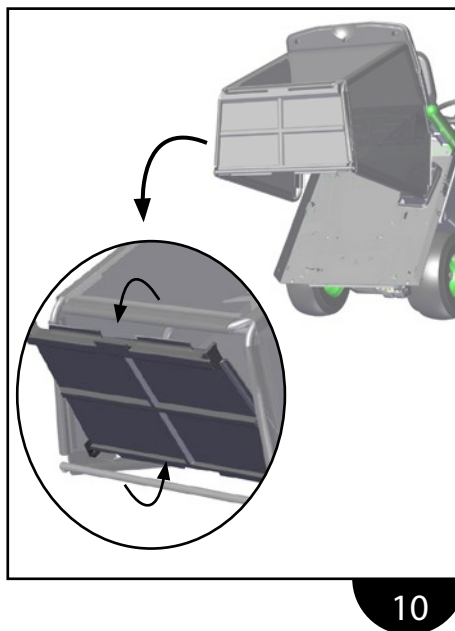
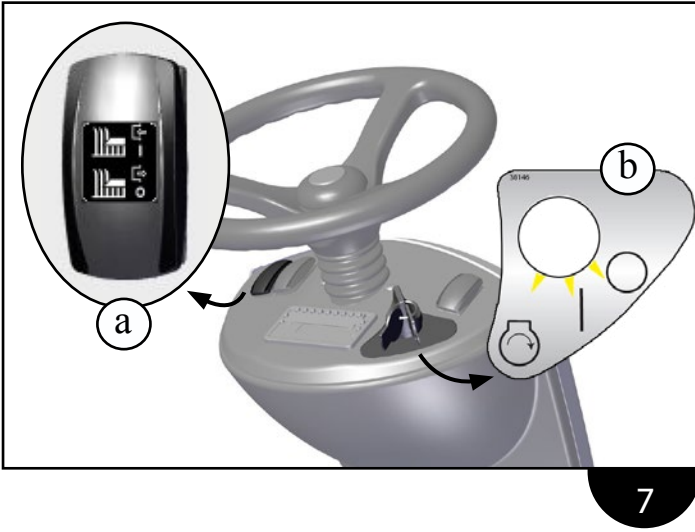
- LED 1. Présence de l'opérateur
- LED 2. Bac de ramassage ouvert (M2E)
- LED 3. By pass ouvert
- LED 4. Batterie déchargée à 75%
- LED 5. Régulateur de vitesse enclenché

- LED 6. Pédales au point mort
- LED 7. Panier plein (M2E)
- LED 8. Surchauffe moteur lame ou avance
- LED 9. Vitesse de travail
- LED 10. Frein parking

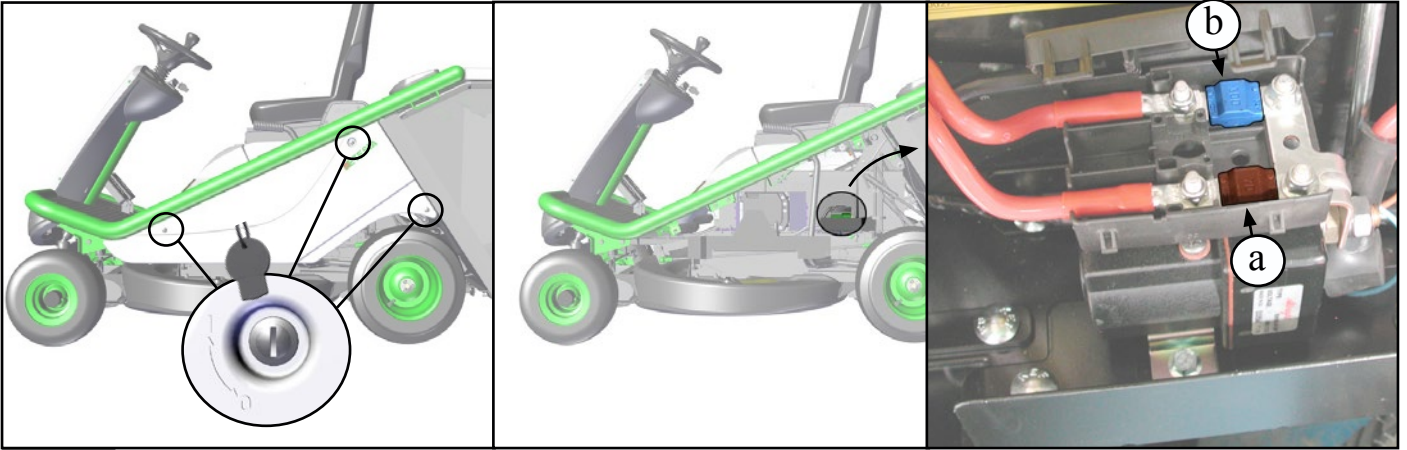
4• IMAGES



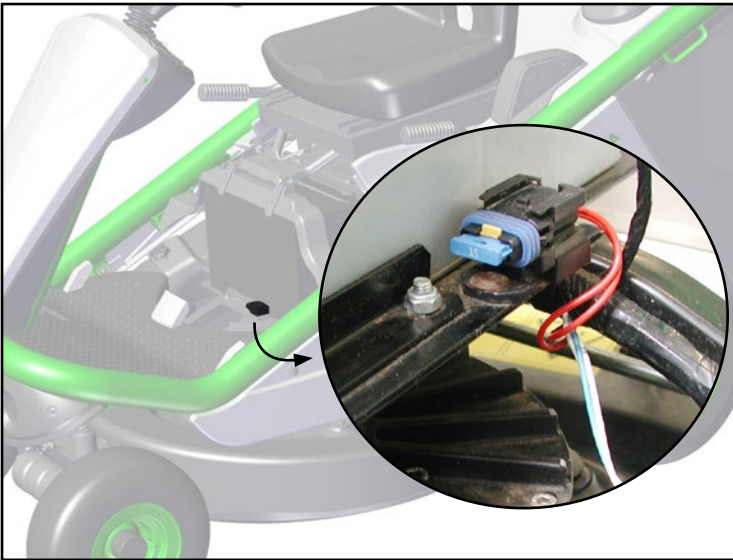
4• IMAGES



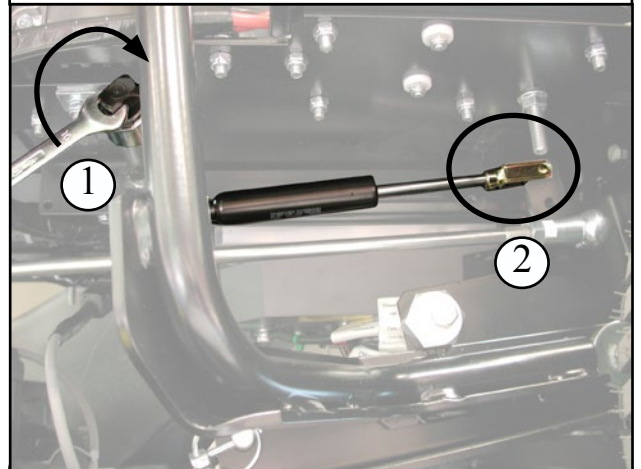
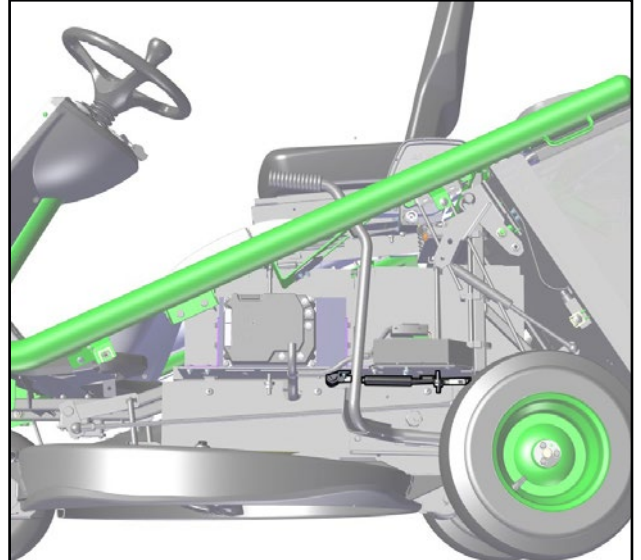
4• IMAGES



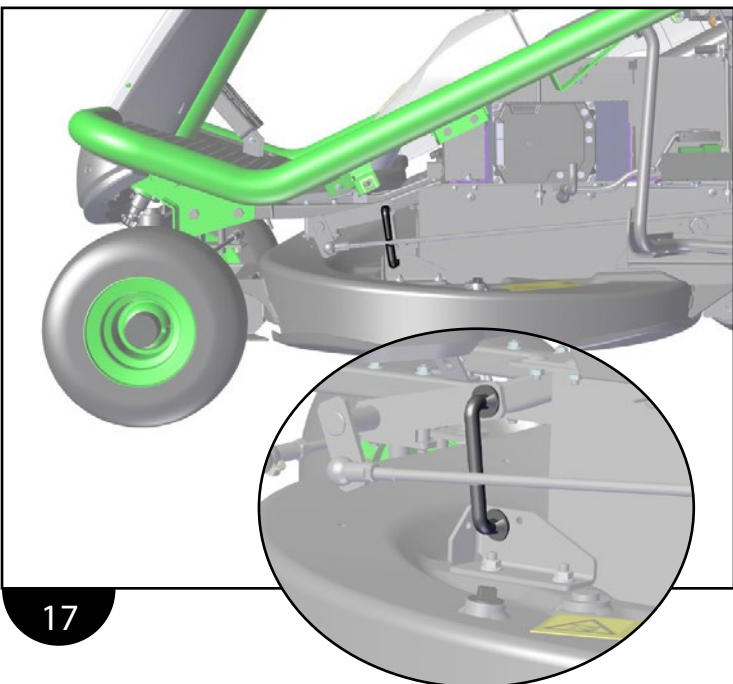
14



15



16

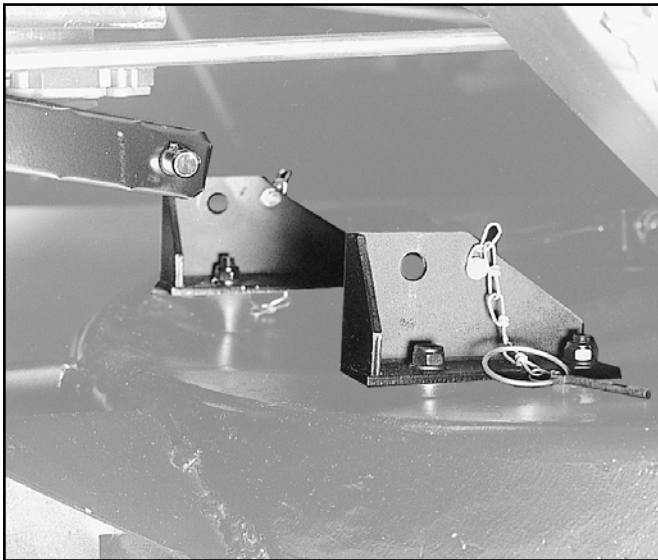


17

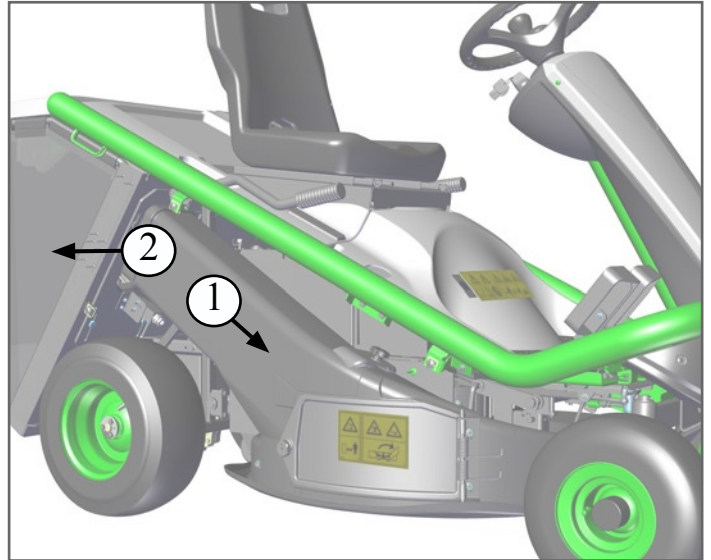
4• IMAGES



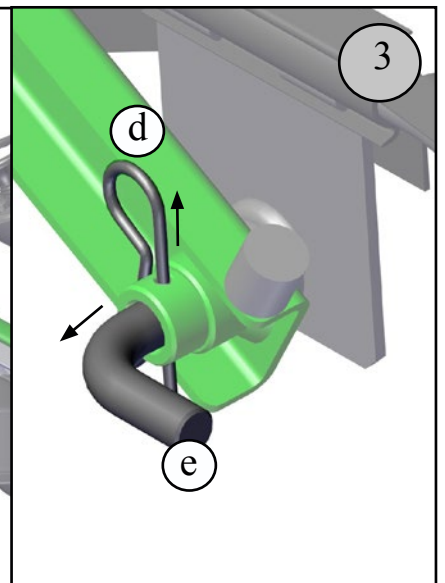
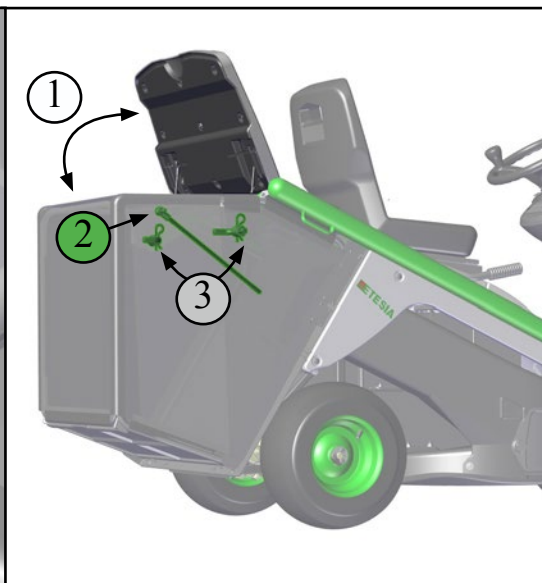
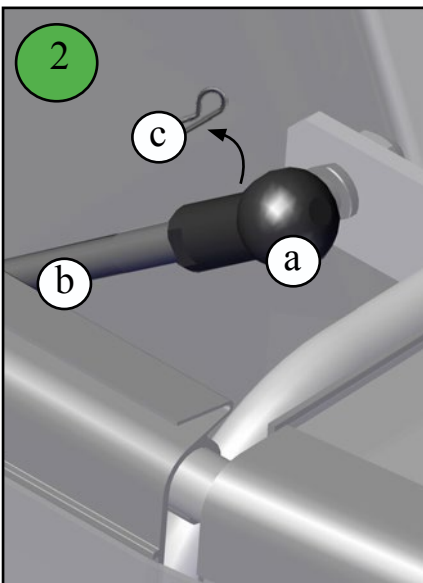
18



19



20

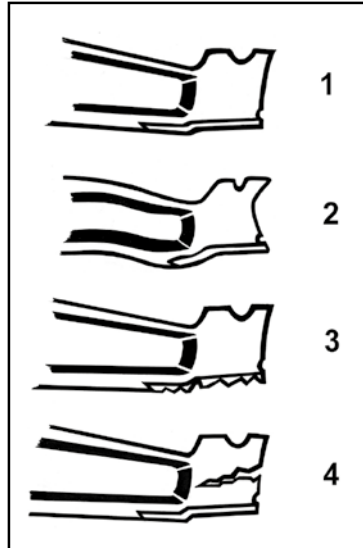


21

4• IMAGES



22



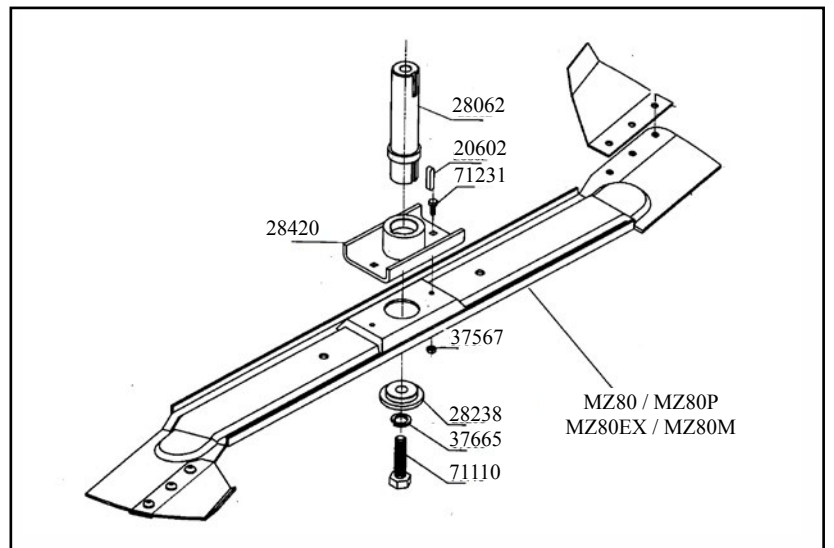
23



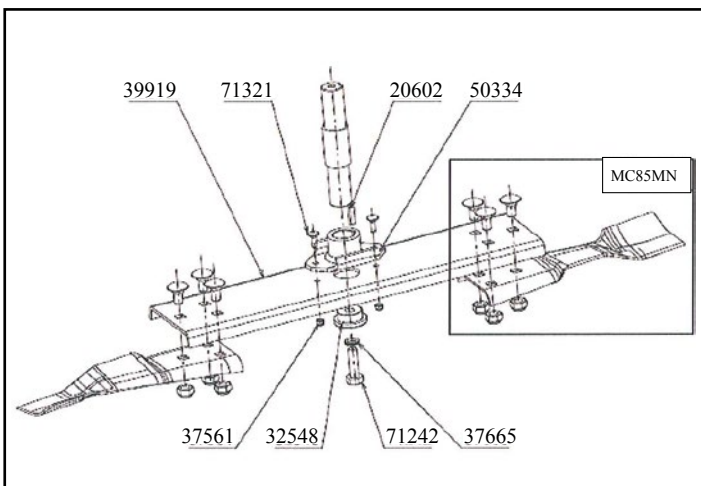
24



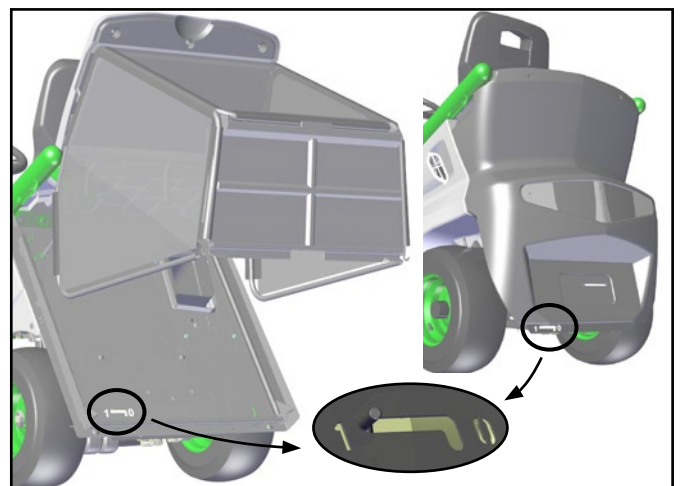
25



26

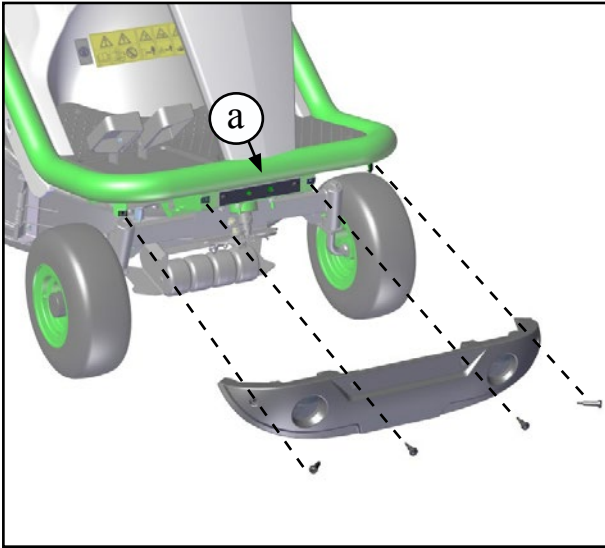


27

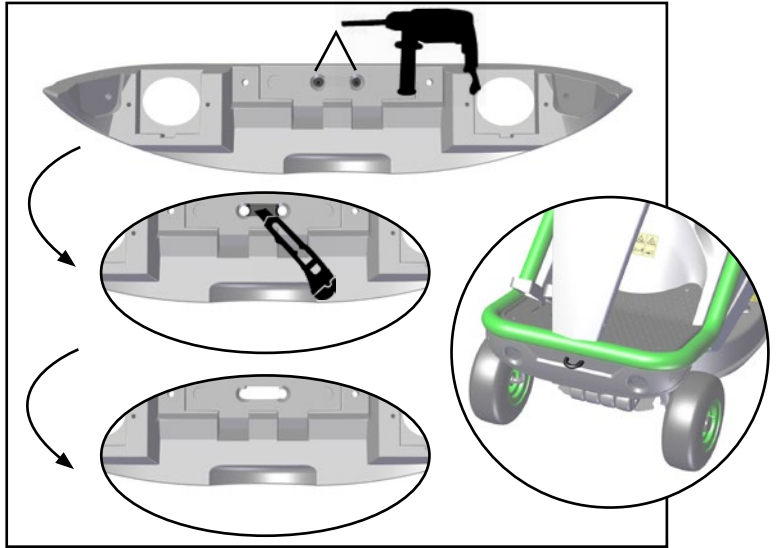


28

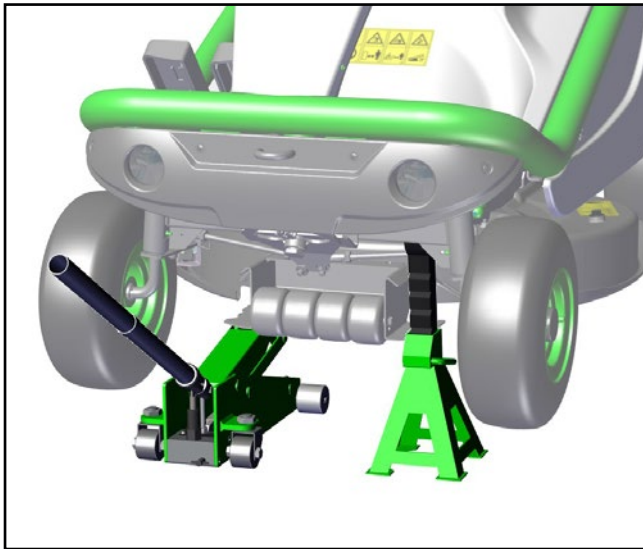
4• IMAGES



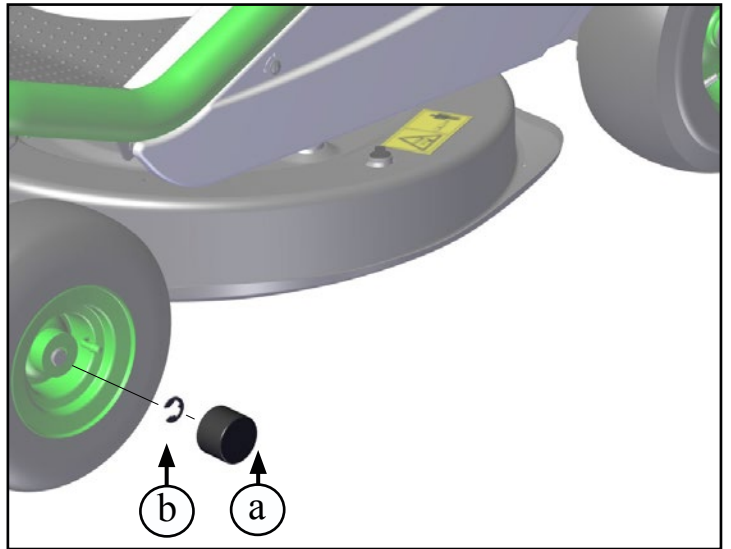
29



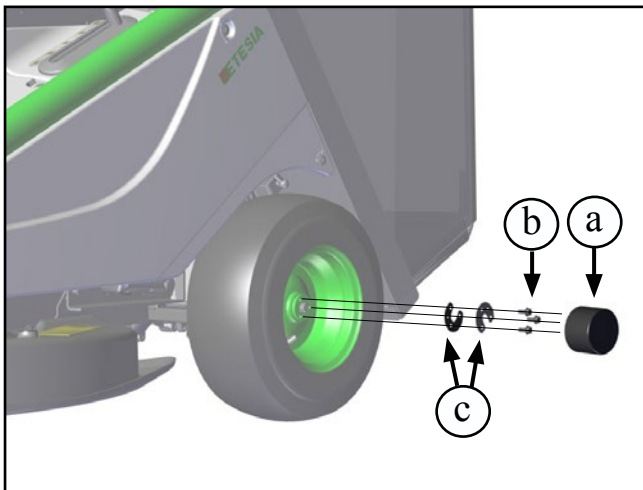
30



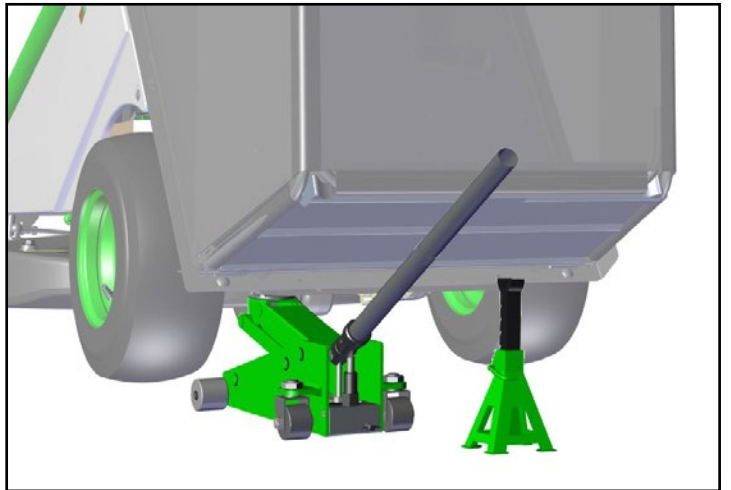
31



32



33



34

4• IMAGES ACCESSOIRES EN OPTION



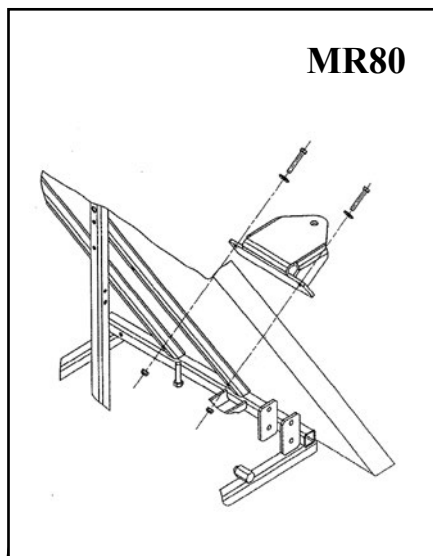
35



36



37



38



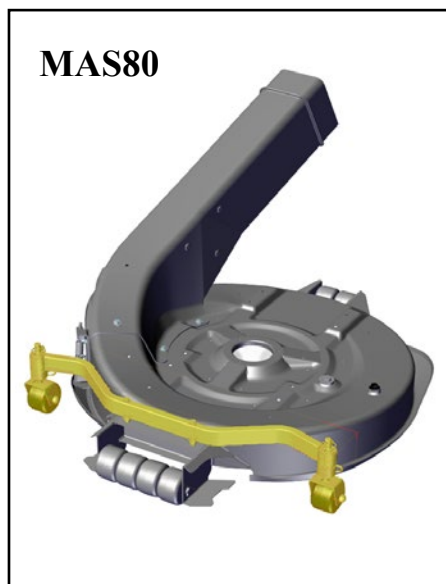
39



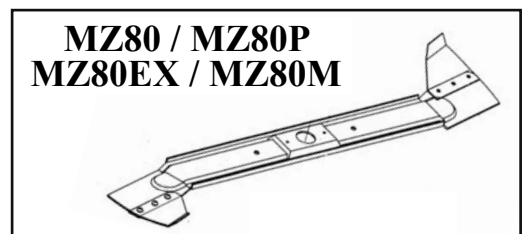
40



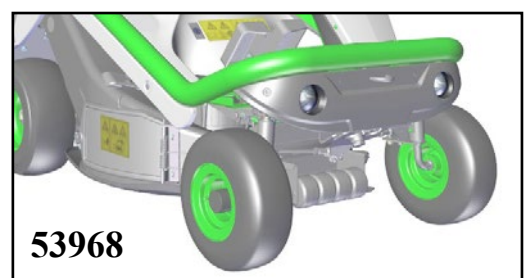
41



42



43



44

5• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	M2E	MEM	VTE
BATTERIES			
Type	Plomb / acide		
Tension	48 V (4 x 12 V branchement en série)		
Capacité	100 Ah (C ₂₀)		
Masse	4 x 34 kg		
Durée de vie (nombre de cycle de charge)	500		
Autonomie de la machine	1h30 à 2h (suivant les conditions de tonte)	Jusqu'à ~ 8h	
TRANSMISSION AVANCE			
Type	Moteur électrique 1,7 kW 48V sur réducteur différentiel		
Modèle	LT		
Vitesse	Marche AV : de 0 à 8 km/h Marche AR : de 0 à 8 km/h Marche AV et AR lame enclenchée : de 0 à 5 km/h (M2E - MEM)		
Blocage de différentiel	Sans		
Filtre à huile et vidange huile	Sans filtre - Sans vidange		
TONDEUSE			
Châssis	Structure acier mécano-soudée et boulonnée		
Direction - Effort au volant	128 N au pommeau (16 Nm)		
Nombre de tour de butée à butée	1		
Pneumatiques	AV : 13 x 5.0 - 6 AR : 16 x 6.5 - 8		
Rayon de surface non tondu	0,85 m	-	
Volume du bac	240 litres	-	
Frein dynamique	Gestion électronique		
Freinage parking	Electromécanique (manque de courant)		
Masse	330 kg	320 kg	275 kg
Dimensions L x l x H	1995 x 825 x 1210 mm	1730 x 900 x 1210 mm	1730 x 795 x 1210 mm
Largeur de voie avant	791 mm		
Largeur de voie arrière	795 mm		
Empattement	1200 mm		
Porte à faux avant	132 mm		
Porte à faux arrière	630 mm	353 - 368 mm	
SYSTÈME DE COUPE			
Type	Moteur électrique 3,5 kW - 48 V		-
Carter de coupe	Acier		-
Type de montage	Plateau suspendu		-
Lame	80 cm	85 cm	-

5• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	M2E	MEM	VTE
Sens de rotation	A droite (vue de dessus)		-
Protection transmission lame	2 vis de cisaillement sur corps de lame		-
Largeur de coupe	80 cm	85 cm	-
Hauteur de coupe	Commande centralisée 5 positions		-
Vitesse de rotation lame	1800 ± 50 tr/min		-
SYSTÈMES DE SÉCURITÉ	Connecteur de sécurité / contacteurs de présence panier (M2E) / conducteur / point mort / by-pass		
NIVEAU SONORE			
Pression acoustique au poste de l'opérateur (norme NF EN ISO 5395)	LpA = 86 dB (A) KpA = 2,5 dB (A)		LpA = 86 dB (A) KpA = 2,5 dB (A)

NIVEAU DE VIBRATIONS

	Niveau de vibrations au siège (corps entier)		Niveau de vibrations au volant (membres supérieurs)	
	a _{hw}		a _{hw}	
Directive 2006/42/CE Normes de référence : NF EN ISO 5395, EN 1032, EN 1033	K	1,097 m/s ²	K	0,849 m/s ²
Directive 2002/44/CE Normes de référence : ISO 2631-1, ISO 5349-1+2	1.4 a _{wx}	0,55 m/s ²		
	1.4 a _{wy}	0,99 m/s ²		
	a _{wz}	0,74 m/s ²		
Valeurs pour définition du temps d'exposition journalière	A(8)	0,99 m/s ²	A(8)	0,849 m/s ²

6• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

6•1 PRÉPARATION ET MISE EN SERVICE

- En raison de la technicité de l'opération, la préparation et la mise en service de votre tondeuse à conducteur porté est assurée par votre revendeur.

6•2 SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

- La tondeuse est équipée de contacteurs de sécurité qui sont actionnés par :

- le connecteur de sécurité
- les pédales de commande d'avancement
- le siège
- le système de ramassage (M2E)
- le levier by-pass

Le système de coupe ne peut être mis en service que si :

- le panier est correctement fermé (M2E)
- le conducteur est assis sur le siège



L'ouverture du panier provoque l'arrêt de l'organe de coupe. L'organe de coupe se remet en route dès la remise en position de travail du panier (M2E).

En cas de dysfonctionnement, arrêtez votre tondeuse et adressez-vous à votre revendeur en indiquant le code erreur relevé sur l'afficheur de la planche de bord.

6•3 RÉGLAGE LONGITUDINAL DU SIÈGE (IMAGE N°1)

- Pour une conduite sûre, la position du siège doit être réglée par rapport aux pédales.

- Pour déverrouiller le siège, poussez le levier (a) siège vers l'intérieur.
- Amenez le siège dans la position souhaitée.
- Relâchez le levier et vérifiez que le siège est bien bloqué.

6•4 MISE SOUS TENSION DE LA MACHINE

Mise sous tension standard :

- Prenez place au poste de l'opérateur.
- Veillez à ce que le connecteur de sécurité soit bien en place (a image n°2).
- Introduisez la clé de contact dans le contacteur et tournez la vers la droite en position 1 (l'opérateur doit impérativement être assis sur le siège lors de la mise sous contact sans actionner les pédales d'avance).
- La machine vérifie le bon fonctionnement de tous les composants et s'initialise, attendre le « clic » (environ 2s après la mise sous tension).
- Le niveau de charge et l'indicateur horaire apparaissent sur l'afficheur.
- Votre machine est prête à l'utilisation.

Aide à la mise sous tension :

- Si lors de la mise sous tension, le commutateur de mise en route de la lame est resté sur « ON », l'afficheur indique le message A63. Basculer le commutateur de mise en route de la lame sur « OFF ». Votre machine est prête à l'utilisation (M2E - MEM).
- Si lors de la mise sous tension, l'afficheur indique A62 et la LED 6 est éteinte, les pédales ne sont pas au point mort. Retirer votre pied des pédales et recommencer la procédure de mise sous tension. Votre machine est prête à l'utilisation.
- Si lors de la mise sous tension, l'opérateur n'est pas assis sur la machine, l'afficheur indique A61. Asseyez-vous sur le siège, éteignez la machine et recommencer la procédure de mise sous tension. Votre machine est prête à l'utilisation.

6• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

- Si l'afficheur indique A44, l'opérateur a quitté le siège alors que la machine est en fonctionnement. Eteignez la machine et recommencez la procédure de mise sous tension. Votre machine est prête à l'utilisation.
- Si l'afficheur indique A43 et la LED 3 est allumée, le by-pass de votre machine est activé. Eteignez la machine, mettez le levier by-pass sur 1. Recommencez la procédure de mise sous tension. Votre machine est prête à l'utilisation.
- Pour économiser l'énergie de votre pack batterie, si la lame est en rotation et que votre machine est immobile plus de 30s., la machine arrête la lame et l'afficheur indique A54. Recommencez la procédure de mise sous tension. Votre machine est prête à l'utilisation (M2E - MEM).

Pour conduire la tondeuse (voir § 6•5) et pour mettre en marche l'organe de coupe (voir § 6•9), la machine doit être sous tension (contacteur à clé en position 1).

6•5 CONDUITE DE LA TONDEUSE

6•5•1 FREIN PARKING

Le frein parking est un frein électromagnétique à manque de courant. Le frein est automatiquement engagé dès que la machine est à l'arrêt. Le frein est automatiquement ouvert dès que l'opérateur appuie sur une des deux pédales.

6•5•2 PÉDALES DE COMMANDE D'AVANCEMENT (IMAGE N°3)

L'avancement de votre tondeuse est commandé par deux pédales situées à l'avant droit du marche-pied.

Agissez progressivement sur la pédale de droite pour réguler la vitesse en marche avant.

Agissez progressivement sur la pédale de gauche pour réguler la vitesse en marche arrière.

Ne positionnez jamais le pied à cheval sur les deux pédales.

La position des pédales détermine la vitesse d'avancement de la tondeuse, de l'arrêt (pédale non actionnée) à la vitesse maximale (pédale entièrement enfoncée), mais aussi le freinage dynamique.

Relâchez la pression sur la pédale pour réduire la vitesse d'avancement.

Levez complètement le pied des pédales d'avancement pour vous arrêter : la tondeuse est progressivement freinée jusqu'à l'arrêt complet (arrêt en moins de 1,5 m).

6•5•3 RÉGULATEUR DE VITESSE (IMAGE N°4)

Votre machine est équipée d'un régulateur de vitesse. Pendant la conduite, vous pouvez à tout moment enclencher le régulateur de vitesse en donnant une impulsion sur le bouton.

La vitesse retenue est celle de la machine au moment de l'impulsion. Un voyant indique l'activation de la fonction (voir Descriptif afficheur page 9).

Le régulateur de vitesse peut être arrêté par :

- une nouvelle impulsion sur le bouton poussoir
- l'action sur la pédale marche arrière ou marche avant.

Nota : Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas en marche arrière.

6•6 CONDUITE SUR LES TERRAINS EN PENTE (IMAGE N°5)

La machine ne peut être utilisée que sur des terrains de pente inférieure à 17.6 % (10°).

Pour conduire en pente avec un maximum de sécurité, respectez les indications ci-dessous :

- Evitez un démarrage brutal.
- Conduisez impérativement à faible vitesse dans les pentes, pour ne pas risquer une perte de contrôle de la tondeuse.
- Soyez particulièrement prudent lors des demi-tours en pente. Préparez-vous au changement de direction et réduisez la vitesse afin d'éviter une perte de contrôle de la tondeuse.

6•7 CHARGEUR DE BATTERIES

Le chargeur a 3 fonctions : maintenance, restauration (chargement) et protection des batteries.

Explication de la fonction des LED (a image n°6)

Les significations des LED sont expliquées sur l'étiquette apposée sur le boîtier.

Rouge clignotant : erreur du chargeur

Jaune clignotant : pas de batterie connectée

Jaune fixe : charge normale

Vert fixe : chargée à 100%

Étapes concernant le fonctionnement du chargeur

- Vérifiez que le chargeur soit branché à une prise de courant équipée d'une prise de terre.
- Branchez le connecteur d'entrée sur la batterie. Enclenchez l'interrupteur marche / arrêt (b). Si la LED est allumée, cela signifie que l'appareil est sous tension.
- Le chargeur s'arrête automatiquement une fois la batterie chargée.

Élimination des dysfonctionnements et inspection

Si la batterie de votre tondeuse ne se charge pas, vérifiez les éléments suivants :

Dysfonctionnement	Origines probables	Remèdes
Le voyant d'alimentation du chargeur est éteint	La fiche d'alimentation est-elle correctement branchée au secteur ?	Insérez-la avant d'enclencher l'interrupteur marche/arrêt.
	L'interrupteur d'alimentation est-il enclenché ?	Mettre l'interrupteur sur 1.
	La prise secteur est-elle alimentée ?	Faites vérifier la prise par un personnel qualifié.
Le voyant d'alimentation du chargeur est allumé, mais la batterie ne se charge pas.	Le connecteur est-il intact ?	Faites remplacer le connecteur.
	La batterie est-elle complètement chargée ?	Utilisez-la avant de la recharger.
	Le connecteur est-il correctement branché ?	Débranchez le connecteur et rebranchez-le.
Le chargeur arrête de fonctionner au bout de quelques minutes et indique une charge complète	Vieillessement du pack batterie, le pack ne prend plus la charge.	Remplacez le pack batterie.
	Le pack batterie est-il complètement chargé ?	Utilisez votre tondeuse avant de la remettre en charge.
Surchauffe du chargeur	Vieillessement du pack batterie, le pack ne prend plus la charge.	Remplacez le pack batterie.
	La ventilation du chargeur est-elle obstruée ?	Inspectez le ventilateur du chargeur afin de vous assurer qu'il fonctionne. Veuillez remplacer le chargeur s'il ne fonctionne pas.
Surchauffe de la batterie	Un élément de la batterie est cassé ou fortement corrodé.	Vérifiez les connexions de la batterie, remplacez le pack au besoin.
Puissance insuffisante, même en pleine charge	Le temps de charge n'a pas été respecté.	Mettre en charge plus longtemps (jusqu'à l'indication par le chargeur que la pleine charge est atteinte). Si le problème persiste, remplacez le pack batterie.
	Vieillessement du pack batterie.	Remplacez le pack batterie.

Si le pack batterie ne fonctionne toujours pas après avoir vérifié les éléments ci-dessus, contactez notre service après-vente.

6• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Recommandations pour l'environnement de charge

- Tenez le chargeur éloigné de toute source d'eau.
- La fiche secteur doit être bien branchée à la prise. Si elle est endommagée ou lâche, veuillez la remplacer immédiatement.
- Lors du chargement, en cas de bruits ou d'odeurs inhabituels, débranchez la fiche d'alimentation. Si de la maintenance est nécessaire, veuillez contacter le service après-vente. Nous traiterons votre demande dès que possible.
- Afin de protéger les câbles de recharge, ne tirez pas dessus, ne forcez pas sur ceux-ci et ne les entrelacez pas.

6•8 RECHARGE DU PACK BATTERIES

Après l'utilisation de votre machine, il est nécessaire de procéder à la recharge du pack batterie.

- Amener le contacteur à clé en position 0.
- Retirer le connecteur de sécurité (a image n°2).
- Brancher en lieu et place du connecteur de sécurité, le connecteur du chargeur.
- Brancher le chargeur sur une prise secteur (230V 50Hz).
- Allumez le chargeur à l'aide de l'interrupteur (b image n°6).
- Les leds (a image n°6) indiquent l'état de charge de la batterie. La charge des batteries dure environ 6h.

A la fin de la charge, éteignez le chargeur à l'aide de l'interrupteur, débranchez le chargeur de la prise secteur, débranchez le connecteur du chargeur et mettez en place le connecteur de sécurité.

Pour augmenter la durée de vie de vos batteries et ainsi l'autonomie de votre machine, veuillez toujours à ce que vos batteries soient déchargées avant de procéder à la recharge. Il est fortement déconseillé de recharger la machine alors que les batteries sont chargées encore à 80%.

Veuillez à recharger la batterie à l'aide d'un chargeur Etesia réf. 39237.



ATTENTION : Si les câbles de votre chargeur sont endommagés (usure du câble extérieur, fils électriques apparents ...), veuillez contacter immédiatement votre revendeur pour son remplacement. Ne jamais brancher un câble endommagé à l'alimentation et ne pas toucher un câble endommagé avant qu'il ne soit débranché de l'alimentation.



ATTENTION : Pendant la charge un gaz nocif est produit, la charge est donc à effectuer dans un local aéré.

Pour éviter la décharge profonde de vos batteries (qui nuirait à leur durée de vie), votre machine est équipée d'une détection du seuil de décharge intégrant 2 niveaux afin d'optimiser l'autonomie de la tondeuse :

- **niveau 1 :** à partir d'une décharge de 75%, la transmission lame est mise à l'arrêt (M2E - MEM) (affichage message d'erreur A42 sur l'afficheur).
- **niveau 2 :** à partir d'une décharge de 80%, la vitesse d'avance est fortement réduite.

Une fois que le niveau 1 a été atteint, il vous reste environ 10 minutes d'autonomie pour rejoindre le point de charge à vitesse normale.

Avant toutes opérations, il est impératif de retirer le connecteur de sécurité (a image n°2).

6•9 MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DE L'ORGANE DE COUPE (M2E - MEM) (A IMAGE N°7)

6•9•1 MISE EN MARCHÉ

Basculez en position [1] le commutateur situé sur la planche de bord.

La mise en route de l'organe de coupe ne peut se faire que si l'utilisateur est assis sur le siège et si le bac de ramassage (M2E) est en position fermée.

6•9•2 MISE A L'ARRÊT

Pour arrêter l'organe de coupe, basculez le commutateur en position [0].

L'ouverture du panier provoque l'arrêt de l'organe de coupe. Ce dernier se remet en route dès que le panier revient en position fermée (M2E).

Si l'opérateur quitte le siège, l'organe de coupe s'arrête.

Mettez toujours le système de coupe à l'arrêt avant de quitter votre siège.


La lame est arrêtée automatiquement à chaque marche / arrêt.

Le temps d'arrêt de la lame doit être inférieur à 5 sec.

6•9•3 AUTORISATION DE TONTE EN MARCHÉ ARRIÈRE (M2E - MEM) (B IMAGE N°7)

En utilisation de tonte normale, l'interrupteur de lame en position "ON", la lame est automatiquement mise à l'arrêt dès que vous passez en marche arrière. Elle se réenclenche automatiquement dès que la machine est à l'arrêt où dès que vous repassez en marche avant.

Pour autoriser la tonte en marche arrière, vérifier préalablement que personne ou qu'aucun objet dangereux ne se trouve derrière votre tondeuse.

Tourner la clé de contact sur le symbole . Vous pouvez maintenant tondre en marche arrière. La machine revient en mode initial dès que la machine est mise hors tension ou lorsque vous basculez le commutateur de lame vers [0].

Remarque : Pour optimiser l'autonomie de la machine, la transmission lame est coupée si la machine est à l'arrêt plus de 30s.

6•10 RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE (M2E - MEM) (IMAGE N°8)

Pour changer de position de coupe, utilisez le levier situé à gauche du siège.

Positionnez le levier vers le bas pour abaisser l'enceinte de coupe, et vers le haut pour la relever.

Utilisez une hauteur de coupe élevée pour l'herbe haute et humide (position 4 et 5). Réservez les hauteurs de coupe inférieures (position 1, 2 et 3) pour les pelouses planes et régulièrement entretenues.

6•11 TONTE (M2E - MEM)

Avant la tonte, vérifiez l'état de la lame et de son serrage (§ 8•4•3 à 8•4•5).

Pour obtenir une coupe régulière, il est important de vérifier si la pression des pneumatiques correspond à la pression préconisée (§ 8•3).

La figure 5b illustre la manière optimale d'utiliser la tondeuse sur la plupart des gazons. Ces indications permettent d'éviter les virages serrés et les déplacements inutiles.

Lorsque vous tondez dans les positions de coupe basses, utilisez impérativement une vitesse lente.

Dès la mise en route de la lame, la vitesse d'avancement est limitée à 5km/h. Si au moment de la mise en route de la lame, la vitesse de la machine est supérieure à 5km/h, celle-ci passe automatiquement à 5km/h. Au moment de l'arrêt de la lame, la vitesse de la machine est automatiquement réajustée. Ex : Si vous tondez à 5km/h (vitesse maximum), vous basculez le commutateur de lame sur 0, la machine va automatiquement accélérer jusqu'à 8km/h.

6•11•1 TONTE AVEC RAMASSAGE (M2E) (IMAGE N°9)

Quand le niveau de remplissage du bac est arrivé à son maximum, un signal sonore retentit et un voyant s'allume sur la planche de bord. Arrêtez immédiatement l'organe de coupe, l'avertisseur cesse de fonctionner. Procédez à la vidange du bac.

La vidange du bac de ramassage s'effectue à partir du poste de conduite. Pour vidanger, soulevez le levier puis avancez légèrement la machine avant de ramener le bac en position fermée.

Pour faciliter la collecte de l'herbe après la tonte, il est préférable de regrouper les tas d'herbe en deux ou trois endroits, au lieu de les disséminer sur la surface tondue. Compte tenu de la simplicité et de la rapidité de cette vidange, il est inutile de vouloir remplir entièrement le bac. Procédez à la vidange du bac, même si il n'est pas tout à fait plein, lorsque vous êtes à proximité d'un tas d'herbe déjà commencé. Vous éviterez ainsi des manœuvres inutiles.

6• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

6•11•2 TONTE SANS RAMASSAGE (MULCHING) : MODÈLE MEM

- Observez la surface tondue : elle devrait être exempte d'herbe coupée déposée en surface. Si des traces devraient être visibles, il conviendrait de relever la hauteur de coupe jusqu'à obtenir le résultat recherché.

Conseils pour le mulching

- Mulcher de préférence l'herbe quand elle est sèche. Le fait de tondre de l'herbe mouillée ou humide augmente l'accumulation de débris dans le carter, entraîne la formation de mottes et demande plus de puissance.
- Garder le carter de coupe propre. L'accumulation de débris sous le carter réduit l'efficacité du broyage.
- Tondre seulement 1/3 de l'herbe à la fois. Tondre plusieurs fois si l'herbe est plus haute ou humide.
- Ne pas tondre suivant le même parcours plus d'une fois :
 - respecter un plus grand recouvrement des passages de tonte
 - adapter la vitesse en fonction des conditions de l'herbe
 - les lames doivent être en parfait état, les vérifier et les affûter fréquemment.

6•11•3 TONTE D'HERBE HAUTE



Retirez le connecteur de sécurité (a image n°2) avant de modifier le mode de tonte déflecteur ouvert ou fermé. Choisir le mode de tonte avant de commencer à tondre.

DISPOSITIF DE SÉRIE SUR MEM ET EN OPTION (MD80) SUR M2E

- Pour tondre de l'herbe exceptionnellement haute, un dispositif d'éjection latéral du plateau de coupe permet d'améliorer l'efficacité de votre tondeuse.

Utilisation du bac de ramassage comme déflecteur (M2E):

- En cas de tonte sans ramassage, le fond du bac de ramassage peut être enlevé. Pour déclipser le fond du bac de ramassage, amenez celui-ci en position de vidange (image n°10).

MODÈLE MEM

- Pour tondre de l'herbe haute, utilisez le dispositif d'éjection latéral intégré au plateau de coupe. Ceci permet d'améliorer l'efficacité de votre tondeuse.

Ouverture/fermeture du déflecteur:

- Dégrafez la grenouillère de fermeture du déflecteur latéral du côté droit du plateau de coupe. Le déflecteur se déploie automatiquement vers l'extérieur sous l'effet d'un ressort, et la bavette de protection contre les projections se positionne devant la sortie d'éjection latérale (image n°11).
- Assurez-vous de la présence et du bon état de cette bavette de protection. N'utilisez pas votre tondeuse en configuration éjection latérale si la bavette de protection est défectueuse.
- Pour revenir en configuration mulcheuse, poussez le déflecteur latéral vers le plateau de coupe, accrochez la grenouillère dans son crochet et refermez-la.

7• MONTAGE - DÉMONTAGE - ACCÈS AUX ORGANES

7•1 ACCÈS AUX BATTERIES

- Retirez la clé de contact.
- Dévissez les 2 vis ¼ tour du capot central (image n°12) à l'aide de votre porte-clé.
- Retirez le capot central.
- Tirez le loquet de verrouillage vers l'avant (image n°13).
- Basculez entièrement le support siège vers l'avant.
- Pour remettre le capot en place, basculer le siège en position horizontale.

7•2 ACCÈS AUX BOITIERS FUSIBLES

La machine est équipée de :

- 2 fusibles de puissance (image n°14) :
 - rep. A : fusible brun pour la transmission avance de 70A
 - rep. B : fusible bleu pour la transmission lame de 100A (M2E - MEM)
- 1 fusible de commande bleu 15A (image n°15)

7•2•1 ACCÈS AUX FUSIBLES DE PUISSANCE (IMAGE N°14)

- Retirez le connecteur de sécurité.
- Dévissez les 3 vis ¼ tour du capot latéral gauche à l'aide du porte clé ETESIA. Les fusibles sont accessibles au niveau du contacteur de puissance.

7•2•2 ACCÈS AU FUSIBLE DE COMMANDE (IMAGE N°15)

Procédez comme pour l'accès aux batteries.

7•3 DÉMONTAGE DU SYSTÈME DE COUPE (M2E - MEM)

- Retirez le connecteur de sécurité. Avant de procéder au démontage, protégez vos mains avec des gants de travail.

- Dévissez les vis 1/4 de tour des capots latéraux gauche et droit à l'aide de votre porte clé, puis retirez-les.
- Positionnez le plateau de coupe dans la position la plus basse.

Image 16 - rep. 1 : Sur le coté gauche de la machine, déverrouillez l'action du ressort à gaz en tournant le levier de déblocage dans le sens horaire à l'aide d'une clé plate de 10.

Image 16 - rep. 2 : Sortir l'axe du ressort à gaz.

- Débrancher les 2 connecteurs (puissance + commande).
- Retirez les 6 goupilles à anneaux des axes et poignées de fixation du plateau de coupe sur les bras de réglage hauteur de coupe.
- Décrochez d'abord les 2 poignées avant, puis les 2 axes arrière (images 17 et 18). L'axe arrière droit est solidaire du bras hauteur de coupe (image n°19).
- Avancez le système de coupe pour dégager le canal d'éjection de la plaque d'étanchéité (image n°20).
- Braquez le volant de direction complètement à gauche. Dégagez le système de coupe de la tondeuse.
- Pour le remontage, procédez en sens inverse.

Pour votre sécurité, veillez à toujours remonter l'ensemble des capots.

7•4 DÉMONTAGE DU BAC DE RAMASSAGE (M2E) (IMAGE N°21)

- Basculez le capot panier vers le siège et maintenez-le ouvert.
- Démontez la rotule (a) de la tringle de vidange (b) située dans le bac : pour ce faire il faut retirer le clip (c).
- Démontez les goupilles Bêta (d), puis les axes de maintien (e).
- Déposez le bac puis remettez les axes de maintien (e) et les goupilles (d) en place pour éviter de les perdre.



ATTENTION : Ne tondez jamais sans le bac de ramassage. Ne le démontez que pour le nettoyage. Pour le remontage, procéder en sens inverse.

8 • ENTRETIEN

Avant toute opération d'entretien, retirez le connecteur de sécurité (a image n°2).

8•1 NETTOYAGE

Le meilleur entretien est avant tout un nettoyage régulier de votre tondeuse après chaque tonte. Il est fortement déconseillé d'utiliser de l'eau. Néanmoins, l'organe de coupe une fois démonté de la machine peut être nettoyé au jet d'eau.

8•2 ENTRETIEN DES BATTERIES

8•2•1 ENTRETIEN

Votre tondeuse est équipée de 4 batteries au plomb (image n°22) qui ne demandent aucun entretien de maintenance si ce n'est leurs recharges régulières.

Si les batteries doivent être déposées, déconnectez toujours la borne négative en premier, puis la borne positive.

La batterie contient de l'acide sulfurique qui est très dangereux et qui peut provoquer de graves blessures en cas de contact avec la peau ou les yeux. La plus grande prudence est donc conseillée. Portez des équipements de protection (gants, lunettes de sécurité ...). En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau. Le cas échéant, prenez immédiatement contact avec un médecin.

La batterie et l'acide doivent être tenus hors de portée des enfants.

Vérifiez régulièrement que les bornes des batteries ne soient pas oxydées. Le cas échéant, nettoyez-les et enduisez-les de graisse.

8•2•2 ÉLIMINATION DES BATTERIES

Les batteries contiennent des matières dangereuses et ne doivent en aucun cas être rejetées dans le milieu naturel. Elles sont soumises à des règles précises d'élimination (directive 2006/66/CE). Vous pouvez confier gratuitement les batteries ETESIA usagées à votre revendeur ETESIA, qui se chargera de leur élimination ou à des filières d'élimination de type tri sélectif ou déchetterie prévues à cet effet.

8•3 ENTRETIEN DES PNEUMATIQUES

Respectez toujours la pression des pneus préconisée. D'autres pressions que celles qui sont recommandées peuvent avoir une influence négative sur la conduite. Il peut même en résulter une perte de contrôle de la tondeuse.

Pression à l'avant : 1.5 bar

Pression à l'arrière : 0.8 bar

8•4 SYSTÈME DE COUPE (M2E - MEM)

Avant de nettoyer votre tondeuse, retirez le connecteur de sécurité. Avant de procéder au démontage, protégez vos mains avec des gants de travail.

8•4•1 NETTOYAGE DU SYSTÈME DE COUPE APRÈS L'AVOIR DÉMONTÉ (DÉMONTAGE VOIR § 7•3)

Après chaque utilisation, nettoyez soigneusement l'enceinte de coupe, en particulier sa face intérieure.

Si la tondeuse a été utilisée dans des conditions d'utilisation très difficiles (herbe très humide, tonte en position très basse), il peut être nécessaire de démonter le plateau de coupe pour son nettoyage au grattoir. A cette occasion, il convient également de vérifier l'état de la lame et de son accouplement et éventuellement de les remplacer.

Un système de coupe bien entretenu améliore la qualité de coupe.

8•4•2 NETTOYAGE DU BAC DE RAMASSAGE (M2E)

Le tissu du bac de ramassage doit être nettoyé, comme l'enceinte de coupe, après chaque utilisation pour permettre une évacuation optimale de l'air : utilisez un jet d'eau, une brosse ou une soufflette.

En cas d'utilisation d'un jet d'eau, veuillez démonter le panier (§ 7•4) et nettoyer le bac de ramassage à l'écart de la machine.

Une enceinte de coupe et un bac de ramassage bien entretenus améliorent la coupe et le ramassage de l'herbe et augmentent la durée de vie de la tondeuse.

8•4•3 ENTRETIEN DU SYSTÈME DE COUPE

- Protégez vos mains avec des gants de travail.
- Retirez le connecteur de sécurité.
- Avant chaque utilisation de la tondeuse, vérifiez l'état de la lame (dommages éventuels et usure) :

1 : normale, 2 : tordue, 3 : usée, 4 : fendue (image n°23)

Si une lame est émoussée ou tordue, la qualité de coupe et de ramassage s'en ressent.

Une lame endommagée peut être très dangereuse si un morceau s'en détache et est éjecté hors de l'enceinte de coupe.

Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.

Des microfissures provoquées par un choc peuvent entraîner la rupture ultérieure de la lame si elle n'est pas remplacée. Changez immédiatement toute lame usée ou abîmée (voir § 8•4•4 et 8•4•5).

Une lame émoussée sans autre signe de dommage peut être réaffûtée.

La limite de réaffûtage marquée au bout de la lame ne doit pas être dépassée.

Après l'affûtage, la lame doit être rééquilibrée pour éviter toute vibration.

Vérifiez par ailleurs que l'accouplement de lame soit en parfait état.

Si un dommage important est constaté sur l'enceinte de coupe, un examen plus approfondi du système complet par votre revendeur sera nécessaire.

8•4•4 CHANGEMENT DE L'ORGANE DE COUPE (LAME)

Pour tous les travaux sous le système de coupe, retirez le connecteur de sécurité (a image n°2). Protégez vos mains avec des gants de travail.

Pour changer l'organe de coupe, l'idéal est de démonter le système de coupe (voir démontage système de coupe § 7•3).

MODÈLE M2E (IMAGE N°26)

La lame peut être contrôlée et démontée par la trappe de visite du canal d'éjection (image n°24).

- Bloquez la lame à enlever avec une main (protégée par un chiffon ou un gant), puis dévissez la vis centrale (réf. 71110) à l'aide d'une clé de 17 (images n°25 et 26).
- A chaque démontage de la lame (image n°26), remplacez la rondelle frein (réf. 37665) située sous la tête de la vis de lame. Avant de remonter la lame, vérifiez l'état de l'accouplement (réf. 28420), de la clavette (réf. 20602), des vis de cisaillement (réf. 71231), des écrous (réf. 37567) et de la rondelle de maintien (réf. 28238).
- Avant de remonter l'accouplement de lame, veillez à graisser le bout de l'arbre.
- Serrez la vis de lame à 50 Nm.
- Montez la lame de manière à diriger l'arête de coupe vers le canal d'éjection.

MODÈLE MEM (IMAGE N°27)

La lame peut être contrôlée et démontée par le dispositif d'éjection latéral.

- Bloquez la lame à enlever avec une main (protégée par un chiffon ou un gant), puis dévissez la vis centrale à l'aide d'une clé de 17 (image n°25).
- Avant de remonter l'accouplement de lame, veillez à graisser le bout de l'arbre et vérifiez l'état de la rondelle frein (réf. 37665), de l'accouplement (réf. 50334), de la clavette (réf. 20602) (image n°27).
- Serrez la vis de lame à 50 Nm.
- Les ailettes de coupe et leurs vis de fixation sont disponibles sous la référence MC85MN.

8•4•5 REMPLACEMENT DES VIS DE CISAILLEMENT

Les vis de cisaillement assurent la liaison entre la lame et l'accouplement de lame. En cas de choc violent, le cisaillement instantané de ces vis protège l'ensemble du système de transmission.

Vous pouvez acquérir un jeu de 8 vis et écrous de cisaillement réf. 26157.

Serrez les vis de cisaillement avec un couple de 8 Nm.

Si vous ne disposez pas de l'outillage ni des connaissances nécessaires, adressez-vous à votre revendeur.

9• TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS PÉRIODIQUES

Elément	Avant chaque tonte	Toutes les 50 heures ou annuellement	Toutes les 100 heures ou annuellement
Levier de commande (M2E - MEM)	Contrôler le bon fonctionnement		Graisser les pivots - de hauteur de coupe - de vidange panier (M2E)
Organe de coupe (M2E - MEM)	Contrôler état et serrage Affûter ou changer si nécessaire		
Accouplement de lame (M2E - MEM)		Contrôler et graisser l'axe de la lame	
Transmission avance	Contrôler le bon fonctionnement des pédales	Contrôler qu'il n'y a pas d'accumulation d'herbe autour du moteur / réducteur et du variateur / dissipateur gênant le refroidissement	
Frein	Contrôler l'efficacité du frein de parking		
Direction		Contrôler le serrage des rotules Graisser le pignon, la couronne dentée et l'axe pivot de l'essieu ; régler le jeu si nécessaire Contrôler le jeu entre la colonne de direction et la couronne ; régler si nécessaire	
Circuit électrique	Contrôler le bon fonctionnement des sécurités		
Bac de ramassage (M2E)	Nettoyer	Contrôler l'état des coutures	
Roues	Vérifier la pression des pneumatiques		Graissage des axes de roues avant et arrière
Charge de la batterie	Recharge des batteries (§ 6•8)		Contrôler que les bornes des batteries ne soient pas oxydées Nettoyer et graisser si nécessaire

10• ARRÊT PROLONGÉ - STOCKAGE HIVERNAL

- Nettoyez la machine à fond, en particulier le plateau de coupe (M2E - MEM).
 - Graissez les pièces mobiles.
 - Pour garantir la longévité de vos batteries, chargez les batteries au commencement de la période d'hivernage (voir § 6•8). Vos batteries se déchargeront naturellement pendant cette phase de stockage hivernal. Tous les 3 mois d'inactivité de votre tondeuse, branchez le chargeur pour recharger vos batteries et débranchez-le lorsque les batteries sont pleines.
- Avant de commencer votre première tonte de l'année, chargez vos batteries pour vous assurer une autonomie suffisante.



ATTENTION : Utilisez un chargeur ETESIA.

Adressez-vous à votre revendeur pour les réglages ou les entretiens suivants :

- Réglage de la direction
- Réglage du parallélisme du plateau de coupe (M2E - MEM)
- Echange de toutes les pièces ou réparations pour lesquelles un démontage est nécessaire et qui ne sont pas évoquées dans cette notice d'utilisation.

11 • LES PANNES ET LEURS REMÈDES

11•1 DÉPLACEMENT DE LA TONDEUSE (HORS TENSION) (IMAGE N°28)

Le by-pass permet de déplacer la tondeuse sans la mettre sous tension. Mettez le levier sur position «0» : position transmission avance débrayée pour déplacer votre tondeuse. Sur la M2E, pour accéder au levier, ouvrez le bac de ramassage en position de vidange. Sur les VTE et MEM, le by-pass se trouve sur le capot arrière.



ATTENTION : Lors de la mise sous tension de la machine, sur l'afficheur, la LED 3 s'allume et vous indique que le by-pass est débrayé. Ne jamais essayer de conduire la machine by-pass débrayé.

11•2 REMORQUAGE DE LA MACHINE EN CAS DE PANNE

Mettez la boîte en position débrayée (voir page 7).

Mise en place du crochet de remorquage :

- Dévissez les vis de fixation du pare-chocs avant et retirez-le (image n°29). L'anneau de remorquage se trouve derrière le pare-chocs, il est fixé à l'envers sur le tube du châssis (a).
- Dévissez les vis de fixation de l'anneau de remorquage, retournez-le de telle façon que l'anneau pointe vers l'avant et refixez-le à l'aide des mêmes vis de fixation.
- Percez 2 trous de diamètre 12 mm à l'arrière du pare-chocs puis coupez au cutter pour obtenir un trou oblong (image n°30).
- Remontez le pare-chocs. L'anneau de remorquage passe au travers de ce trou oblong.

Utilisez uniquement une barre de remorquage. N'utilisez pas d'autres points de remorquage.



ATTENTION : La position débrayée ne doit être utilisée que sur de courtes distances et à faible vitesse (< 5 km/h). Après le déplacement, n'oubliez pas de mettre le levier en position embrayée.

En cas de déplacement sur de grandes distances d'une machine en panne, veuillez utiliser un moyen de transport adéquat (remorque, véhicule utilitaire).

11•3 TRANSPORT

Pour tout transport sur une remorque ou dans un véhicule utilitaire :

- Arrimez votre tondeuse à l'aide de sangles que vous passerez au travers des crochets sangle et du crochet de remorquage.
- Retirez la clé de contact.
- Remettez le cas échéant le by-pass sur «1».
- Enlevez le connecteur de sécurité.
- Bloquez les roues avec des cales.

11•4 CHANGEMENT DE ROUES

Si une roue doit être démontée, cela doit se faire sur un sol ferme et plat.

N'effectuez pas de travaux sur ou sous la tondeuse si elle a été surélevée de manière provisoire ou dans des conditions de sécurité insuffisantes.

Si vous ne disposez pas de l'outillage ou des connaissances nécessaires, adressez-vous à votre revendeur.

Procédez de la façon suivante pour démonter les roues :

11•4•1 ROUES AVANT

- Retirez le connecteur de sécurité (a image n°2).
- Immobilisez la machine à l'aide de cales.
- Placez un cric sous l'essieu avant du côté de la roue à changer et soulevez jusqu'à ce que la roue soit dégagée du sol (image n°31).
- Sécurisez la machine en la reposant sur des chandelles stables.
- Retirez l'enjoliveur de la roue à changer (a image n°32).
- Retirez l'anneau truarc à l'aide d'un tournevis (b image n°32).
- La roue peut maintenant être retirée de son axe.

Pour le remontage, procédez en sens inverse, en ayant pris soin de graisser l'axe de roue.

11•4•2 ROUES ARRIERE

- Retirez le connecteur de sécurité (a image n°2).
- Immobilisez la machine à l'aide de cales.
- Enlevez l'enjoliveur de la roue (a image n°33).
- Dévissez les 3 vis à l'aide d'une clé 6 pans de 5 (b image n°33).
- Dégagez radialement les tôles segment de roue (c image n°33).
- Positionnez un cric sous le longeron arrière du châssis du côté où la roue doit être changée et soulevez jusqu'à ce que la roue soit décollée du sol (image n°34).
- Sécurisez la machine en la reposant sur des chandelles stables.
- La roue peut maintenant être retirée de son axe.

Pour le remontage, procédez en sens inverse, en ayant pris soin de graisser l'axe de roue.

ÉLIMINATIONS DES PNEUMATIQUES USAGÉS

Il est interdit d'abandonner, de déposer dans le milieu naturel ou de brûler à l'air libre les pneumatiques. Notre réseau de vente est informé de l'obligation de reprendre gratuitement les pneumatiques des tondeuses à conducteur porté ETESIA.

11•5 TABLEAU DES PANNES

L'afficheur (rep. 3 descriptif planche de bord) indique les codes erreurs. On distingue 2 types de codes.

- code du type Axx erreur sur transmission avance
- code du type xxxxx erreur sur transmission lame (M2E - MEM)

Si un code de ce type est affiché, reportez vous au tableau 11•5•2.

11•5•1 PANNE SANS CODE ERREUR

DYSFONCTIONNEMENT	ORIGINES PROBABLES	REMEDES
L'afficheur ne s'allume pas, aucune réaction de la machine	- Connecteur de sécurité mal branché - Fusibles H.S.	- Connectez correctement ce connecteur - Vérifiez et remplacez les fusibles § 7•2

11 • LES PANNES ET LEURS REMÈDES

11•5•2 PANNE AVEC CODE ERREUR

Code erreur	Symptômes	Message sur interface	Cause du problème	Pourquoi ?	Comment réparer ?
A27	Vitesse d'avance réduite ou impossible d'avancer	High temperature	Surchauffe contrôleur de traction	Des débris empêchent le refroidissement du contrôleur de traction	Nettoyer l'environnement du contrôleur de traction
A28		Motor temperature	Surchauffe du moteur transmission avance	Des débris empêchent le refroidissement du moteur de traction	Nettoyer l'environnement du moteur de traction
A29		Battery low	Charge batterie faible / défaut batterie	Batterie non chargée ou ne tient pas la charge	Recharger la batterie ou la remplacer si nécessaire
A39	Impossible d'avancer	FORW + BACK	Contacteurs marche avant et arrière appuyés en simultané	Dysfonctionnement ou dérèglement des contacteurs marche avant ou arrière	Vérifier, régler, réparer ou remplacer les contacteurs marche avant ou arrière
A42		LOW VOLTAGE	Le contrôleur de traction a détecté une tension inférieure à celle requise	Tension batterie trop faible	Recharger les batteries
A43		MANUEL BRAKE REL	Contacteur by-pass non appuyé	By-pass en position débrayée	Vérifier la position du by-pass. Vérifier, réparer ou remplacer le contacteur by-pass si nécessaire
A44		No seat in run	Opérateur non présent sur le siège	L'opérateur a quitté le siège alors que la machine est en fonctionnement	Rester assis sur le siège Vérifier, remplacer le contacteur siège si besoin
A61		NO SEAT START	Absence de l'opérateur sur le siège à la mise sous contact	Dysfonctionnement du contacteur siège, ou déconnexion de ce contacteur	Retirer et remettre le contact ; si l'alarme persiste le contacteur siège devra être remplacé
A62		NO NEUT START	Pédalier n'est pas en position point mort à la mise sous contact	Pédale marche AV ou AR coincée	Vérifier la position des pédales. Vérifier ou réparer la connexion des contacteurs point mort ; remplacer le(s) contacteur(s) point mort si l'alarme persiste
A63		PTO ON AT START	L'interrupteur lame est enclenché à la mise sous contact (M2E - MEM)	Problème interrupteur lame	Mettre l'interrupteur en position OFF, retirer et remettre le contact. Vérifier, réparer les connexions au niveau de l'interrupteur lame ; remplacer l'interrupteur si besoin
4210h		Impossible de mettre en marche la lame (M2E - MEM)	Motor temperature high	Surchauffe moteur lame	Des débris empêchent le refroidissement du moteur de lame
4310h	Heatsink temperature high		Surchauffe contrôleur lame	Des débris empêchent le refroidissement du contrôleur de lame	Nettoyer l'environnement du contrôleur de lame

12• ACCESSOIRES EN OPTION

Débrancher le connecteur de sécurité avant de procéder à toute opération de mise en place d'option, de maintenance ou de réparation.

- **MU80N : KIT MULCHING (M2E)** (image n°35)
 - Une lame spéciale et un insert d'obstruction du canal d'éjection assurent la fragmentation fine de l'herbe fréquemment coupée, favorisant sa décomposition rapide sans nécessiter de ramassage.
- **MD803 : DÉFLECTEUR LATÉRAL (M2E)** (image n°36)
 - Il permet d'éjecter l'herbe sur le côté droit de la tondeuse. Il est recommandé en herbe très haute ou si le ramassage n'est pas souhaité. Un premier passage à la hauteur de coupe maximale et à la vitesse d'avancement réduite suivi d'un second passage à la hauteur définitive assurera une finition soignée.
- **PRODUIT ANTI-CREVAISON (REF. 28461)**
 - Introduit préventivement dans les chambres à air, ce liquide colmate instantanément les perforations éventuelles.
- **ÉPANDEUR MET** (image n°37)
 - D'une capacité de trémie de 60 litres, l'épandeur MET, à disque distributif entraîné par roue, permet d'épandre du sel de déneigement ou de sable.
- **ATTACHE REMORQUE MR80** (image n°38)
 - L'attache remorque MR80 permet le remorquage occasionnel de faibles charges dans les limites suivantes :
 - 140 kg sur l'essieu de la remorque (remorque + charge)
 - 20 kg vers le haut ou vers le bas au niveau du crochet
 - conduite sur des pentes de 5° (10%) maximum

- **LEVIER DE MANOEUVRE ML80** (images 39, 40 et 41)
 - Il permet la commande de l'accessoire monté sur votre tondeuse.
- **LAME DE DÉNEIGEMENT MV80N3** (image n°40)
 - Elle permet le déneigement des allées et des aménagements extérieurs. Elle est orientable à droite ou à gauche.
- **ÉMOUSSEUR MM103** (image n°41)
 - Permet d'extraire la mousse de votre pelouse et de la ramasser directement grâce à votre tondeuse.
- **KIT ANTI SCALP MAS80 (M2E)** (image n°42)
 - Le MAS80 évite que la lame ne rentre en contact avec le sol et permet la lecture de la forme du terrain lors de la tonte.
- **LAME (M2E)** (image n°43)
 - MZ80 : lame standard
 - MZ80P : lame pro
 - MZ80EX : lame export
 - MZ80M : lame mulching
- **LAME (MEM)** (image n°27)
 - 39919 : corps de lame
 - MC85MN : kit de 2 lames
- **KIT FEUX 53968** (image n°44)
 - Il permet d'équiper votre tondeuse d'un éclairage avant.

Tous ces accessoires sont accompagnés d'une notice d'instructions de mise en place et d'utilisation.

13 • GARANTIE

DÉFINITIONS

- Revendeur, revendeur agréé : Distributeur sous contrat avec ETESIA pour la vente et l'entretien des appareils de cette marque.
- Utilisateur, acheteur : personne physique ou morale, entreprise, collectivité ou association ayant fait légalement l'acquisition, auprès d'un revendeur, d'un appareil ETESIA neuf ou d'occasion.
- Usage domestique : usage d'un appareil sur des terrains privés, appartenant à l'utilisateur et destinés à son usage exclusif (parcelle privée de résidence principale, de résidence secondaire, verger...).
- Usage professionnel : usage d'un appareil ETESIA à titre onéreux ou non sur des terrains collectifs, publics, terrains, appartenant à une entreprise dont l'activité n'est pas liée à l'entretien d'espace vert (hôpitaux, associations, établissements d'enseignement...) ou encore sur des terrains privés étant la propriété de tiers.
- Pièces d'usure : pièces devenant inévitablement impropres au bon fonctionnement de l'appareil suite à son utilisation normale et dont le remplacement est programmé dans le cadre de l'entretien régulier de l'appareil.
- Utilisation normale : utilisation de l'appareil respectant strictement l'ensemble des consignes (y compris de sécurité et d'entretien) données dans la notice d'utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

- En sus de la garantie légale, ETESIA offre une garantie contractuelle. D'une manière générale, la garantie ETESIA concerne l'échange gratuit des pièces qui sont devenues inutilisables suite à un défaut de matière, de fabrication ou de conception. Cette garantie s'applique au produit tel qu'il quitte l'usine.
- Le transporteur est seul responsable des dégâts de transport. Il est toutefois de la responsabilité du destinataire, lors d'avaries à la réception, d'émettre des réserves écrites précises sur le bordereau de livraison, de les faire signer par le chauffeur et de les confirmer dans les 48 heures par courrier recommandé à ETESIA et au transporteur.
- La notice d'utilisation, livrée avec chaque appareil, contient toutes les informations relatives à l'utilisation normale de celui-ci. Toute utilisation en dehors de celles prévues et décrites dans la notice d'utilisation peut s'avérer dangereuse pour l'utilisateur, réduire la durée de vie de l'appareil et dégrader ETESIA de toute responsabilité.

GARANTIE CONTRACTUELLE

- ETESIA offre, en sus des garanties légales notamment celle concernant les défauts cachés et les vices rédhibitoires (Art. 1641 à 1649 du code civil) et la garantie de la conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur (Art. L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation) la garantie contractuelle suivante:
 - La garantie contractuelle ETESIA est accordée pour une durée de 2 ans en usage professionnel ou pour une durée de 3 ans en usage domestique à partir de la date d'achat de l'appareil et sous réserve du strict respect des conditions ci-après.
 - ETESIA accorde la garantie contractuelle sur les batteries de traction de la MBE, M2E, VTE et MEM.
- 1) Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées.
 - 2) La carte de garantie a été retournée à ETESIA immédiatement après l'achat ou remplie sur le site extranet.
 - 3) Le strict respect de ou des révisions tel que défini dans le tableau d'entretien de la notice d'utilisation.
 - 4) Pour demander la prise en charge d'une réparation sous couvert de la garantie, l'acheteur s'adressera d'abord à un revendeur agréé ETESIA. Si cela devait s'avérer impossible, il peut également s'adresser à ETESIA qui indiquera une solution alternative.
 - 5) Toute panne suspectée d'être un défaut entrant dans le cadre de la garantie contractuelle doit être présentée par un revendeur agréé. Seules les réparations effectuées dans les ateliers d'un revendeur agréé ETESIA peuvent faire l'objet d'une demande de prise en garantie.
 - 6) Tout défaut de matière, de fabrication ou de conception reconnu comme tel par ETESIA sera pris en charge (pièces et main d'œuvre) par ETESIA selon le barème applicable au revendeur agréé concerné.

Il est du devoir du revendeur de faire bénéficier l'utilisateur de la totalité de la garantie qui lui aura été accordée par ETESIA. Dans le cas contraire, la responsabilité du revendeur sera totalement engagée et ETESIA se réserve le droit d'annuler sa décision sans aucune indemnité ni préavis.

- 7) Toute intervention réalisée dans le cadre de la garantie, en particulier dans le cas de l'échange de pièces, ne pourra donner lieu à un nouveau départ de la période de garantie.
- 8) En cas d'échange de pièces sous garantie, ETESIA se réserve le droit d'utiliser ou de fournir au revendeur agréé des pièces neuves ou d'occasion. Les pièces remplacées gracieusement redeviennent la propriété d'ETESIA, et doivent lui être restituées sur simple demande de sa part. ETESIA se réserve le droit de refuser la demande de garantie si les pièces ne peuvent être restituées, quelle que soit la raison.
- 9) Cette garantie ne couvre cependant pas les pièces qui sont devenues inutilisables à la suite d'une réparation non conforme, du non-respect de l'entretien régulier préconisé dans le manuel d'utilisation ou encore d'une usure normale. Voici une liste non exhaustive de pièces d'usure: Bougies de préchauffage et d'allumage, filtres, pot d'échappement, joints, membranes, lame(s), pièces d'accouplement de lame, courroies, embrayage, câbles de commande, gaines, conduit de carburant, durit, liquide de refroidissement, fluides de lubrification et hydraulique, carburant, siège, capotages, toile ou grilles de panier, armature de panier, bavettes, pneumatiques, revêtement de pédale, revêtement de marche pied, rouleau anti-scalp, axe de rouleau, etc.
- 10) Le droit à l'ensemble de la garantie est annulé dans les cas suivants :
 - a) Pour des dégâts consécutifs à un non-respect des indications d'utilisation, de sécurité, d'entretien ou de stockage, telles qu'elles sont décrites dans la présente notice d'utilisation. ETESIA décline toute responsabilité, civile en particulier, pour des dégâts résultant de toute autre utilisation que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation.
 - b) Pour des dégâts consécutifs à un accident ou à une collision.
 - c) Par la suite d'une modification de l'état original de l'appareil et/ou de l'utilisation de pièces non d'origine si ceci est à l'origine du dommage.
 - d) En cas d'intervention sur l'appareil par des ateliers autres que ceux du réseau de revendeurs agréés ETESIA.
- 11) En cas de changement de propriétaire de l'appareil, le délai de garantie restant peut être reporté au bénéfice du nouveau propriétaire si ce dernier en fait la demande écrite au Service Après Vente d'ETESIA. Ce faisant, le nouveau propriétaire confirme qu'il a reçu la notice d'utilisation et les conditions de garantie en même temps que l'appareil et qu'il les accepte sans réserve.
- 12) ETESIA se réserve la possibilité de vérifier si les conditions préliminaires d'octroi de la garantie contractuelle ont été respectées par l'acheteur.
- 13) Lorsque l'application de la garantie est demandée, ETESIA livre les pièces détachées dans les meilleurs délais. Une livraison immédiate ne peut cependant être exigée.

Un retard de livraison ne justifierait en aucun cas une demande de dommages et intérêts à l'encontre d'ETESIA SAS. De même, tout retard de livraison n'entraînerait aucune prolongation de la garantie.
- 14) Toute revendication supplémentaire vis-à-vis d'ETESIA est exclue.
- 15) En cas de litige sur une demande de garantie, le seul tribunal compétent sera celui indiqué sur le contrat de distribution établi entre ETESIA et le revendeur agréé contacté.

RAPPEL IMPORTANT :

Dès l'achat de l'appareil, la carte de garantie doit être :

- renvoyée dûment complétée et signée à :

ETESIA – SERVICE GARANTIE
67165 WISSEMBOURG CEDEX FRANCE

- ou remplie par votre revendeur sur le site extranet.

13• GARANTIE

Ces garanties contractuelles viennent en sus de la garantie légale des défauts cachés et vices rédhibitoires régis par les articles 1641 à 1649 du code civil et de la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur régie par les articles L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation.

« Article L 211-4» du code de la consommation :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

« Article L 211-5» du code de la consommation :

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

« Article L 211-12» du code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

« Article 1641» du code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

« Article 1648» du code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Selon la directive 2006/42/CE,

Nous,

ETESIA

13, rue de l'Industrie, 67165 WISSEMBOURG CEDEX

déclarons sous notre propre responsabilité, que les tondeuses à conducteur porté, type Bahia et Hydro 80, références M2E, VTE, MEM auxquelles cette déclaration se rapporte, satisfont à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive 2006/42/CE qui leur est applicable, ainsi qu'aux dispositions des autres directives européennes qui leurs sont applicables :

- **2014/30/UE (du 26/02/14)** Compatibilité électromagnétique
- **2006/66/CE (du 06/09/06)** Mise sur le marché des piles et accumulateurs contenant certaines matières dangereuses et leur élimination
- **2000/14/CE (du 08/05/00)** Emissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments
- **2011/65/UE (du 08/06/11)** Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

et garantissons que les tondeuses à conducteur porté, type Bahia et Hydro 80, références M2E, VTE, MEM satisfont aux exigences de la directive 2000/14/CE en matière d'émissions sonores dans l'environnement, et sont soumises à la procédure de contrôle interne de la production, avec évaluation de la documentation technique et contrôle périodique par un organisme notifié, le CETIM, F - 60304 SENLIS CEDEX.

- Niveau de puissance acoustique moyen mesuré : 99 dB (A)
- Niveau de puissance acoustique garanti : 100 dB (A)

et garantissons que les tondeuses à conducteur porté, types Bahia et Hydro 80, références M2E, VTE, MEM satisfont aux exigences de la directive 2006/42/CE lorsqu'elles sont équipées des accessoires du chapitre 12.

M. Freddy SCHMITT

13, rue de l'industrie 67165 Wissembourg CEDEX,

est la personne autorisée à constituer le dossier technique.

Evaluation de la conformité avec contrôle interne de la fabrication d'une machine selon annexe VIII de la directive 2006/42/CE.

Modèle :



Année de fabrication

N° de Série :

Fait à Wissembourg, le 10/06/2021

M. Francis NEFF



Le Président

Produit susceptible de subir des modifications techniques.
Photographie et illustrations non contractuelles.

ETESIA SAS - 13, Rue de l'Industrie - F -
67165 WISSEMBOURG CEDEX
R.C.S. Strasbourg B343 510 996

Affranchir
au tarif
en vigueur

ETESIA

SERVICE GARANTIE

13 rue de l'Industrie
67165 WISSEMBOURG CEDEX
France



